



Assemblée générale

Soixante et onzième session

47^e séance plénière

Jeudi 17 décembre 2016, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Thomson (Fidji)

En l'absence du Président, M. Zamora Rivas (El Salvador), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 10 heures.

Point 36 de l'ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général (A/71/616)

Projet de résolution (A/71/L.13)

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) :

Je donne la parole au représentant de l'Allemagne, qui va présenter le projet de résolution A/71/L.13

M. Thoms (Allemagne) (*parle en anglais*) :

L'Allemagne souscrit à la déclaration que va prononcer aujourd'hui l'observateur de l'Union européenne.

J'aimerais tout d'abord exprimer notre reconnaissance à tous les États Membres pour leur coopération constructive à l'élaboration du projet de résolution de cette année, intitulé « La situation en Afghanistan » (A/71/L.13). Ce projet de résolution est l'expression concrète de l'appui apporté à l'Afghanistan et à son peuple par l'ensemble des Membres de l'ONU. Pour la première fois depuis des années, nous sommes parvenus à simplifier considérablement le libellé du projet, à restructurer certains de ses chapitres et à en ajouter d'autres. Nous disposons désormais d'un projet de résolution qui reflète de façon plus concise et

cependant complète le partenariat qui existe entre la communauté internationale et l'Afghanistan.

La principale préoccupation exprimée dans le projet de résolution porte sur la situation encore difficile que connaît l'Afghanistan sur le plan de la sécurité. Nous déplorons vivement le grand nombre de pertes civiles du fait d'actes terroristes lâches et de combats incessants. L'attaque récente perpétrée contre le Consulat allemand de Mazar-e-Sharif ne fait que s'ajouter à une longue liste d'incidents. Nos pensées vont à ceux qui ont péri ou ont été blessés dans cette horrible attaque. Je voudrais saisir cette occasion pour adresser nos remerciements à nos partenaires de l'OTAN et aux Forces de défense et de sécurité afghanes pour l'aide courageuse qu'ils ont apportée pour venir à bout des assaillants et protéger notre personnel. Dans ce contexte, je tiens à saluer les résultats obtenus par le Sommet de l'OTAN, qui s'est tenu à Varsovie, où d'importants engagements ont été pris en ce qui concerne la formation complémentaire des Forces nationales de défense et de sécurité afghanes.

Au cours de cette année, plus de 800 000 réfugiés afghans sont retournés en Afghanistan en provenance de pays voisins. Cela représente un lourd défi pour le Gouvernement afghan ainsi que pour les communautés de destination. Nous avons consacré un nouveau chapitre à la question des réfugiés dans le projet de résolution présenté cette année afin de mettre en avant cet important problème humanitaire. Je tiens à rendre hommage au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et à l'Organisation internationale pour

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

16-38972(F)



Document adapté

Merci de recycler



les migrations pour leur assistance aux réfugiés de retour et appelons tous les États Membres à appuyer le Gouvernement afghan dans ses efforts pour assurer la réinsertion durable des réfugiés de retour.

En même temps, de nombreux Afghans continuent d'arriver en Europe – jeunes et éduqués – dont l'Afghanistan a tant besoin pour sa reconstruction et son développement économique. Il faut stopper et inverser cette tendance, dans l'intérêt de tous mais plus particulièrement de l'Afghanistan. Le Gouvernement afghan doit offrir à son peuple des perspectives d'avenir dans son propre pays. Nous encourageons donc vivement le Gouvernement afghan à accélérer son programme de réformes. À la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, qui s'est tenue en octobre dernier, la communauté internationale a témoigné, comme jamais auparavant, son appui politique et financier. C'est à l'Afghanistan qu'il appartient désormais de jouer son rôle.

La mise en œuvre de réformes politiques et économiques et la lutte contre la corruption revêtent une importance capitale. Nous saluons la création du Haut Conseil national sur la gouvernance, la justice et la lutte contre la corruption et du Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption, et espérons qu'ils deviendront pleinement opérationnels. Par ailleurs, comme il est dit dans le projet de résolution, la préservation et la consolidation des gains acquis dans la protection et la promotion des droits de l'homme et la participation égale de toutes les composantes de la société civile, en particulier les femmes, à tous les aspects de la vie en Afghanistan demeurent essentiels.

Nous avons pris note également que la liste des initiatives et des projets en matière de développement et de coopération au niveau régional figurant dans le projet de résolution de cette année s'est sensiblement allongée. L'Allemagne encourage vivement le renforcement de la coopération régionale. Nous espérons sincèrement que les États et les organisations au niveau régional participeront davantage à nos efforts communs pour appuyer l'Afghanistan dans les années à venir. Il en va de même pour le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan, qui reste un élément essentiel pour assurer la stabilité à long terme de l'Afghanistan.

Je tiens, pour terminer, à assurer l'Assemblée que l'Allemagne se tiendra au côté de l'Afghanistan. Nous continuerons d'apporter notre aide et notre soutien financier aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes dans les années à venir, conformément aux

engagements que nous avons pris à Bruxelles et à Varsovie.

M. Saikal (Afghanistan) (*parle en anglais*) : À deux jours près, il y a 70 ans, le drapeau afghan était hissé au Siège de l'ONU en tant que cinquante-deuxième État Membre. Je suis fier aujourd'hui de m'exprimer devant l'Assemblée au nom d'une grande nation qui bénéficie d'un soutien mondial après l'adoption à l'unanimité du projet de résolution A/71/L.13, intitulé « La situation en Afghanistan ». Qu'il me soit permis de remercier tous les États Membres de leur appui à ce projet de résolution.

Je suis particulièrement reconnaissant à l'Ambassadeur Harald Braun, au Conseiller Peter Neven et à toute l'équipe de la Mission permanente de l'Allemagne pour avoir conduit avec tant d'efficacité les négociations sur ce projet de résolution. Je suis également reconnaissant aux délégations qui ont participé aux négociations dans un esprit constructif, preuve de leur solidarité et de leur appui à l'égard de l'Afghanistan. Enfin, je tiens à remercier les États Membres qui se sont portés coauteurs du projet de résolution, témoignant ainsi leur soutien indéfectible à la stabilité de l'Afghanistan.

L'histoire de la résilience de l'Afghanistan et de ses succès, contre toute attente et au-delà de notre combat actuel contre les illégalités et la stagnation, notamment contre celles qui nous sont imposées par des acteurs régionaux de l'extrémisme violent et du terrorisme, doit être une source d'espoir et d'inspiration pour ceux qui défendent les valeurs communes d'une société démocratique et libre, reposant sur la primauté du droit, les droits de l'homme et la dignité pour tous. Cependant, dans le contexte actuel d'un extrémisme et d'un radicalisme violents qui menacent l'ordre mondial, le consensus et l'appui unanimes au niveau international en faveur de l'Afghanistan sont nécessaires pour lutter contre le terrorisme mondial. Nous espérons que cette résolution guidera les États Membres dans leur examen des questions centrales qui se posent à l'Afghanistan.

Il n'est pas exagéré de dire que l'Afghanistan a accompli des progrès sans précédent ces 15 dernières années, tout en faisant face à d'immenses défis. Je m'en suis rendu compte en me rendant la semaine dernière à Kaboul. J'ai trouvé une ville plus dynamique et plus propre grâce à de nettes améliorations apportées à la gestion des déchets. Presque tous les États Membres ont, d'une manière ou d'une autre, participé à la reconstruction et au développement de l'Afghanistan depuis 2001. Le gigantesque bond en avant opéré dans la

quasi-majorité des secteurs de la société n'aurait pas été possible sans leur contribution. Le Gouvernement et le peuple afghans sont particulièrement reconnaissants de cet appui, et nous souhaitons poursuivre ce partenariat en faveur de la prospérité et de la paix. Nous nous appuyerons pour cela sur nos engagements mutuels, au titre du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie et du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan récemment approuvés par la Conférence de Bruxelles.

Les résultats obtenus le mois dernier à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan ont marqué un tournant, en revitalisant la substance même de notre partenariat avec la communauté internationale. Le rapport du Gouvernement d'unité nationale sur l'état d'avancement du programme complet de réformes atteste de nos efforts pour instaurer un État démocratique. Nous continuerons de mettre systématiquement l'accent sur le renforcement des institutions de l'État, de développer les capacités d'autonomie et de faire bénéficier la population de meilleurs services sociaux. Il est capital que nous consolidions ces acquis alors que l'Afghanistan achève la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et entame celle des objectifs de développement durable.

Malgré la transformation du pays que nous devons à nos acquis, l'extrémisme violent et le terrorisme continuent de nous menacer. En 2016, nous avons dû répondre à de nouveaux défis en matière de sécurité qui ont été lourds de conséquence pour la stabilité aux niveaux national, régional et international. À l'heure actuelle, de multiples conflits imposent à de nombreuses nations d'indicibles souffrances, provoquant l'exode et le déplacement de réfugiés en quête de sécurité. Les combattants terroristes étrangers se déplacent, profitant des rivalités entre États pour se déployer sur plusieurs régions, l'objectif étant de s'implanter durablement dans différents pays.

L'Afghanistan a payé un lourd tribut à l'avant-poste de la lutte mondiale contre le terrorisme. L'année 2016 a été l'une des plus meurtrières sur le plan des pertes civiles et militaires. Nous avons dû faire face à une guerre à peine déguisée, non déclarée, dans laquelle un État voisin, en contradiction avec la Charte des Nations Unies et le principe de relations de bon voisinage, s'est servi des Taliban, notamment du réseau Haqqani, d'Al-Qaïda, de Daech et d'autres, pour préparer et mener des attaques en vue de prendre le contrôle de plusieurs provinces et d'attiser les flammes

de la discorde parmi les Afghans. Ceux qui cherchent à poursuivre le bain de sang en Afghanistan doivent se rappeler qu'ils en subiront les conséquences et se trouveront isolés au niveau international.

L'exportation de combattants terroristes étrangers, notamment de groupes appartenant à Daech dans certaines parties du territoire afghan, demeure une menace sérieuse. Ils ont cherché il y a peu à étendre leur présence brutale à la partie septentrionale de l'Afghanistan, opérant souvent en tandem avec les Taliban et d'autres groupes affiliés. J'ai cependant le plaisir d'annoncer que, malgré d'énormes obstacles, nos forces de sécurité nationales ont affronté avec héroïsme ces innombrables groupes extrémistes connectés les uns aux autres, entraînés à l'étranger et exportés en Afghanistan. Elles ont déjoué les plans des milices terroristes visant la capture et le contrôle du territoire dans différentes parties du pays, en repoussant leurs attaques successives dans plusieurs provinces, notamment à Konduz et Helmand.

Les milices terroristes continuent de subir de lourdes pertes, que ce soit lors d'attaques désespérées contre des cibles vulnérables, notamment les organismes d'aide, les établissements scolaires et les bâtiments civils. La semaine dernière, ils ont attaqué le Consulat d'Allemagne dans la ville de Mazar-e-Sharif, provoquant la mort de civils et faisant plus d'une centaine de blessés. Ces attaques récentes sont les dernières tentatives des responsables terroristes pour saper la stabilité de notre pays.

Afin de renforcer nos forces de sécurité et de leur fournir les moyens nécessaires pour répondre à l'évolution constante des tactiques terroristes, nous avons besoin du soutien sans faille de la communauté internationale. Nous prenons note avec gratitude des résultats obtenus lors du Sommet de l'OTAN à Varsovie, sur la base desquels les pays partenaires ont pris de nouveaux engagements en vue de former, équiper, financer et renforcer davantage la capacité opérationnelle de nos forces de sécurité d'ici à la fin de 2020. Nous nous félicitons grandement de la décision de maintenir la Mission soutien résolu au-delà de 2016. Les promesses de soutien ont suscité un nouveau sentiment de confiance au sein de nos forces armées.

Il ne saurait y avoir de réponse internationale conjointe à la lutte contre le terrorisme tant que le monde ne se sera pas attaqué aux acteurs clef du terrorisme. Sans planification extérieure, des refuges sûrs, une formation, des équipements en armes et un appui logistique, des

groupes comme les Taliban ne disposeraient pas d'une telle force destructrice et ne pourraient pas s'attaquer au système politique démocratique de notre pays. Le fait que des éléments rebelles au sein de certaines structures étatiques facilitent des activités violentes extrémistes pose un énorme problème et va à l'encontre des résolutions pertinentes contre le terrorisme et du régime de sanctions des Nations Unies, notamment des résolutions 1373 (2001), 1624 (2005), 2178 (2014), 2253 (2015) et 2255 (2015) du Conseil de sécurité.

Une nouvelle approche à trois niveaux des Nations Unies à la stratégie antiterroriste s'impose. Au niveau de nos débats, nous devrions aborder la question de l'incidence sur la montée du terrorisme des rivalités négatives entre États et du recours de l'État à la violence pour atteindre ses objectifs politiques. Au niveau opérationnel, nous devons enrichir les résolutions existantes ou adopter de nouvelles résolutions pour cibler les facteurs déterminants de ces politiques au sein des structures étatiques. Au niveau de la mise en œuvre, l'application effective des résolutions antiterroristes et des régimes de sanctions aux Taliban, à Al-Qaida et à Daech, ainsi qu'aux États Membres qui leur fournissent un soutien politique et militaire, peut avoir un impact important sur la guerre et la paix en Afghanistan.

Le Président Ghani a demandé l'inscription rapide d'un certain nombre de chefs taliban sur la liste des sanctions. Nous saluons la visite récente du Comité des sanctions en Afghanistan, au cours de laquelle des questions importantes ont été débattues avec les hauts dirigeants. Nous exhortons tous les États Membres, en particulier les pays qui composent avec les terroristes, à renforcer activement les mécanismes au sein des structures étatiques en vue de la mise en œuvre appropriée de ces résolutions. Il est urgent de favoriser des échanges accrus entre les organes des Nations Unies chargés de la lutte antiterroriste et les organismes de sécurité afghans.

Le Gouvernement d'union nationale déploie des efforts inlassables pour faire progresser la cause d'une paix durable. Tel est l'objectif principal du Président Ghani et du Chef de l'exécutif, M. Abdullah. Nous sommes résolus à ramener la paix en Afghanistan, avec ou sans le soutien de ceux qui jusqu'ici n'ont pas soutenu activement ce processus. L'accord de paix récemment signé entre le Gouvernement afghan et les dirigeants du parti Hezb-i-Islami témoigne de notre attachement profond à la paix et de notre volonté de prendre des décisions difficiles pour y parvenir.

Le processus de mise en œuvre a déjà commencé, lorsque les circonstances s'y sont prêtées, avec l'arrêt des hostilités entre nos forces nationales de sécurité et les forces qui ont prêté allégeance à ce groupe. Nous espérons que cet accord servira de modèle pour les Taliban qui sont prêts à renoncer à la violence et à choisir la paix. Le Groupe de coordination quadrilatérale, qui comprend l'Afghanistan, le Pakistan, la Chine et les États-Unis d'Amérique, peut encore constituer une base utile pour favoriser le dialogue avec les Taliban. Mais, pour qu'un certain niveau de progrès soit atteint, des mesures précises et efficaces seront nécessaires pour honorer les engagements pris dans le cadre du plan d'action établi par le Groupe.

Les efforts déployés par le Gouvernement d'union nationale pour promouvoir la coopération économique régionale par la poursuite d'objectifs régionaux communs et l'appui apporté aux processus, organisations et programmes existants enregistrent des progrès. Parmi les projets régionaux récemment conclus ou en cours d'exécution figurent le Port de Chabahar, le Corridor Lapiz Lazuli, le gazoduc reliant le Turkménistan à l'Inde via l'Afghanistan et le Pakistan, l'approvisionnement en électricité de l'Asie centrale et de l'Asie du Sud et l ligne ferroviaire reliant la Chine à l'Afghanistan. La Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan et la Conférence ministérielle sur le Processus d'Istanbul ont pour objectif de renforcer la connectivité et d'améliorer le transit et le commerce dans l'intérêt de la prospérité régionale. Pour la région, l'Afghanistan, par sa situation au cœur de l'Asie, a les moyens de devenir un acteur clef dans le resserrement des liens économiques et la mise en valeur des liaisons régionales. Une fois encore, nous tenons à réaffirmer notre volonté de coopérer avec tous les pays voisins afin de garantir un avenir prospère pour tous.

La bonne gouvernance a permis des avancées notables en matière d'indicateurs sociaux. Nous avons créé une culture de la liberté d'expression et de la tolérance vis-à-vis d'opinions différentes. Dans le classement mondial 2016 de la liberté de la presse, l'Afghanistan occupe la quatrième place parmi les 13 pays d'Asie centrale et d'Asie du Sud.

L'Afghanistan s'est engagé à mettre en œuvre la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes, la paix et la sécurité, conformément à son plan d'action sur huit ans. L'autonomisation des femmes a permis de créer une société plus juste, dans laquelle

les femmes occupent des fonctions essentielles au sein des institutions de l'État et dans différents domaines professionnels. De nombreux centres de protection des femmes victimes de violence conjugale et d'unités de protection des enfants pour éviter le recrutement d'enfants dans les forces armées sont désormais opérationnels. Le respect de l'état de droit, la promotion et la protection des droits de l'homme pour tous sont des valeurs essentielles qui participent au renforcement du développement de notre nation.

Parce qu'il est fermement attaché à la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'Afghanistan s'est porté candidat au Conseil des droits de l'homme pour la période 2018-2020. Nous comptons sur le soutien des États Membres à notre candidature. Nous pouvons affirmer avec confiance que voter pour l'Afghanistan reviendra à voter pour le renforcement du dispositif des droits de l'homme dans le monde entier.

En renforçant le consensus national en faveur d'une approche viable des réformes de nos institutions électorales, nous améliorons la crédibilité et la transparence de nos élections futures et le processus démocratique en Afghanistan. Il y a peu, le Comité de sélection a soumis au Président une liste de candidats parmi lesquels un groupe sélectionné sera nommé en tant que nouveaux commissaires au sein des instances électorales. La semaine dernière, les responsables du Gouvernement d'union nationale ont convoqué une réunion consultative rassemblant un large éventail d'éminentes personnalités pour un échange de vues sur les questions liées à la tenue des prochaines élections. Cela témoigne de nos efforts pour renforcer l'union nationale et la stabilité politique.

La lutte contre la corruption reste notre priorité. En début de semaine, le Centre de justice anti-corruption a organisé, pour la première fois, deux procès ouverts au public et supervisés par des représentants de la société civile, les médias et des observateurs nationaux et internationaux. Cela prouve l'attachement du Gouvernement à juger des affaires de corruption impliquant de hauts responsables. Dans le cadre de nos efforts pour promouvoir la bonne gouvernance à tous les niveaux, nous avons également procédé à des nominations fondées sur le mérite afin d'accroître l'efficacité, la transparence et la responsabilité de nos institutions et les mettre au service de la population.

Lutter contre la menace du commerce des stupéfiants et rompre le lien existant entre la criminalité et les stupéfiants restent des objectifs essentiels.

L'insécurité croissante entraîne une augmentation de la production d'opium. Nous tentons de lutter contre l'argent illicite provenant des stupéfiants, qui alimente les activités extrémistes, par le biais de notre Plan d'action global de lutte contre les stupéfiants avec le soutien de nos partenaires internationaux.

Du fait de notre économie vacillante et de la montée de l'insécurité, l'Afghanistan reste l'un des principaux pays d'origine des réfugiés. À cela s'ajoutent les 485 000 personnes déplacées à l'intérieur du territoire en 2016, qui restent une source de préoccupation pour nous. Ces derniers mois, nous avons assisté au retour de près d'un demi-million de réfugiés en provenance du Pakistan. Nous prions instamment le Gouvernement pakistanais d'étudier plus attentivement cette question avec nous. Étant donné l'ampleur du problème, nous invitons la communauté internationale à appuyer l'appel pressant lancé par le Bureau de coordination des affaires humanitaires afin de répondre aux besoins immédiats de cette population. À l'heure actuelle, le Gouvernement travaille sur un projet à long terme pour les rapatriés.

Les sacrifices consentis par l'Afghanistan et nos partenaires internationaux ces 15 dernières années ont provoqué un changement profond dans la vie des Afghans. Les Afghans envisagent désormais l'avenir avec plus de confiance, sachant que leur pays ne connaîtra plus jamais les conditions de vie d'hier, où la tyrannie, l'idéologie violente et la noirceur prévalaient sur la justice, la démocratie et la primauté du droit. L'Afghanistan est l'une des sociétés les plus pluralistes de notre région et, lentement mais sûrement, nous retrouvons notre place historique en tant que pôle de connectivité, pour la circulation des personnes et l'échange d'idées novatrices entre différentes cultures et histoires.

Pour l'avenir, nous sommes certains de pouvoir conforter les acquis obtenus dans un grand nombre de domaines. Mais nous n'ignorons cependant pas que le chemin à venir est semé d'obstacles. C'est pourquoi nous exhortons nos amis et nos partenaires internationaux à continuer de nous apporter leur soutien avec courage et détermination afin de concrétiser le projet d'un Afghanistan autonome et prospère, dans l'intérêt de son peuple et du monde. À mesure que nous progressons, nous espérons pouvoir toujours compter sur un appui international, en solidarité avec le peuple héroïque de mon pays.

M. Mahmaminov (Tadjikistan) (*parle en anglais*) : Le Tadjikistan se réjouit de s'être porté

coauteur du projet de résolution A/71/L.13, qui, nous l'espérons, sera adopté par consensus, comme les années précédentes. Nous exprimons notre sincère reconnaissance à la délégation de l'Allemagne pour avoir œuvré en faveur de ce projet de résolution. Il est encourageant que tous les États Membres de l'ONU s'accordent sur l'importance de la paix et de la stabilité en Afghanistan et sur son rôle essentiel dans la promotion de la coopération et de l'intégration régionales. Il ne fait aucun doute que la paix et la stabilité et la réhabilitation socioéconomique de l'Afghanistan sont indispensables au développement et à la prospérité de la région tout entière.

Le Tadjikistan appuie les efforts de l'Afghanistan et de son peuple pour renforcer et consolider les progrès enregistrés dans le règlement des questions liées à la période transitoire, notamment le dialogue national et la réconciliation. Le Tadjikistan appelle à l'accélération d'une aide ciblée à l'Afghanistan aux fins de son redressement économique, de la mise en œuvre de programmes sociaux et de la création d'emplois dans le pays.

La participation de l'Afghanistan à une coopération régionale multidimensionnelle contribue au succès des efforts déployés par la communauté internationale. Le Tadjikistan s'est engagé dans la reconstruction des sphères économiques et sociales et des infrastructures de l'Afghanistan en reliant les grands axes de transport de nos pays, en créant un « pont énergétique », en lançant le projet pour le commerce et l'approvisionnement en électricité en Asie centrale et en Asie du Sud (CASA 1000), en fournissant des biens essentiels et en formant des spécialistes. Le projet CASA 1000 pour l'approvisionnement électrique a été lancé récemment. Ce projet, qui sera mis en œuvre conjointement par le Kirghizistan, l'Afghanistan et le Pakistan ainsi que par des partenaires de développement, créera un lien énergétique entre l'Asie centrale et l'Asie du Sud et contribuera au développement futur de ces deux régions.

Un autre aspect important concerne la création d'un environnement propice à l'utilisation du vaste potentiel de transit entre les pays d'Asie centrale et l'Afghanistan. Dans ce contexte, le Tadjikistan juge essentielle la création d'une base juridique et des infrastructures nécessaires à la libre circulation des biens, des services et des investissements dans la région. C'est pourquoi il nous paraît important de signer les documents pertinents sur l'utilisation et la construction

de projets-cadres régionaux, notamment l'Accord sur le commerce de transit entre le Tadjikistan, l'Afghanistan et le Pakistan et la construction d'une ligne ferroviaire Tadjikistan- Afghanistan-Turkménistan.

En mettant en œuvre des projets nationaux et régionaux sur l'énergie, les transports et la création de zones de libre-échange à la frontière avec l'Afghanistan, le Tadjikistan participe à l'intégration économique régionale de l'Afghanistan. Ces projets visent la création d'emplois, l'élimination de la pauvreté et la garantie d'un environnement propice au développement. Le Gouvernement du Tadjikistan poursuivra ses efforts afin de renforcer la coopération entre le Gouvernement afghan et ses partenaires internationaux et contribuer ainsi à la paix, à la stabilité et au développement socioéconomique dans notre pays voisin.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Je donne la parole à l'observateur de l'Union européenne.

M. Vale de Almeida (Union européenne) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses États membres. L'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Comme d'autres avant moi, je tiens à remercier le Représentant permanent de l'Afghanistan de sa déclaration. Je remercie également les délégations qui ont pris part aux consultations sur le projet de résolution A/71/L.13, en particulier l'équipe allemande qui a si habilement facilité les négociations. Nous espérons qu'il sera adopté une fois encore par consensus.

Au cours de la décennie écoulée, l'Afghanistan a fait des progrès considérables aux niveaux politique, sécuritaire, économique et de son développement. Le projet de résolution soumis à l'examen de l'Assemblée générale met en relief la plupart de ces avancées, dont le mérite revient à l'Afghanistan et au peuple afghan. Mais ces progrès sont fragiles et les principales difficultés demeurent.

Le mois dernier, la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan s'est achevée sur un succès. L'Union européenne et ses États membres souhaitent remercier les représentants de haut niveau des 75 pays partenaires et les 26 organisations internationales – notamment les représentants de plusieurs organisations du système des

Nations Unies, en particulier le Secrétaire général Ban Ki-moon – qui se sont tous rendus à Bruxelles et ont contribué au succès de la Conférence. Premièrement, un succès sur le plan financier : la communauté internationale a promis une aide de 15,2 milliards de dollars pour la mise en œuvre des priorités en matière de développement pour la période 2017-2020. En témoignant ainsi de son attachement de longue date à l'Afghanistan, l'Union européenne a promis une aide globale de 5 milliards de dollars. Ces chiffres dépassent les attentes et démontrent l'attachement constant de la communauté internationale à l'Afghanistan, sur la base du principe directeur de la responsabilité mutuelle entre le Gouvernement afghan et les donateurs internationaux.

Deuxièmement, la Conférence de Bruxelles a été un succès politique, en fournissant un appui très clair au Gouvernement d'Union nationale afin qu'il poursuive sur la voie des réformes. Cela comprend des réformes électorales, la réforme administrative, l'économie et la gouvernance, la défense des droits de l'homme et des droits de la femme et de l'enfant et la lutte contre la corruption. À cette fin, la coopération entre tous les acteurs afghans est essentielle.

La manifestation qui s'est tenue en marge de la Conférence de Bruxelles, intitulée « Autonomisation des femmes pour un Afghanistan prospère », a mis en avant la priorité absolue accordée par le Gouvernement afghan, l'Union européenne et la communauté internationale à la protection et à l'autonomisation des femmes. L'Union européenne salue la volonté du Gouvernement afghan de permettre la participation pleine et égale des femmes à la vie politique et à toutes les institutions afghanes. Nous encourageons le Gouvernement afghan à faire davantage pour financer et mettre en œuvre le Plan d'action national pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Nous devons préserver les acquis obtenus par les femmes afghanes, car leur participation active à tous les secteurs de la société afghane ainsi qu'aux négociations portant sur l'avenir de leur pays demeure une priorité pour l'Union européenne.

Nous saluons également l'engagement du Gouvernement afghan d'appliquer pleinement le plan d'action afin de faire cesser et de prévenir le recrutement et l'utilisation d'enfants et la feuille de route pour la mise en œuvre, et les progrès accomplis. Nous encourageons le Gouvernement afghan à continuer de coopérer avec les Nations Unies en vue de la pleine application du

Plan avec l'aide de l'équipe spéciale de surveillance et d'information.

Au nom de l'Union européenne et de ses États membres, je tiens à rappeler que les efforts conjoints pour le renforcement de l'État et le développement de l'Afghanistan ne seront durables que s'ils reposent sur une plus grande coopération régionale. Des investissements importants et une coopération renforcée seront nécessaires pour améliorer la connectivité dans la région et libérer le potentiel de croissance qui serait bénéfique à l'Afghanistan et à la région tout entière. À côté du développement économique, les questions de sécurité et de migration doivent aussi être abordées dans le cadre d'une approche régionale, et les conditions d'un appui régional commun à l'Afghanistan doivent encore être réunies. La Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan a confirmé la ferme volonté de la communauté internationale d'accompagner l'Afghanistan et ses pays voisins dans cette entreprise.

L'Union européenne salue la volonté indéfectible du Gouvernement afghan de faire participer tous les groupes armés au processus politique. Un règlement politique durable est la seule manière de mettre durablement fin au conflit en Afghanistan. Afin de parvenir à un règlement de paix, l'Union européenne est résolue à appuyer un processus de paix mené et dirigé par l'Afghanistan, qui représente tous les citoyens afghans et leurs intérêts légitimes, préserve l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Afghanistan et protège l'égalité de droits de tous les Afghans conformément à la Constitution de l'Afghanistan. L'Union européenne salue les initiatives visant à créer un environnement propice à un tel processus, en particulier les efforts entrepris par le Gouvernement afghan, et appelle toutes les parties à s'associer à ce processus.

L'Union européenne se félicite de l'adoption du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie. Ces cadres ouvrent la voie à des progrès tangibles indispensables pour réduire la pauvreté et fournir des services de base et des biens publics aux citoyens afghans. Pour ce faire, il faut prendre des mesures spécifiques et envisager les réformes sous l'angle d'une approche inclusive dans des secteurs tels que l'agriculture, les infrastructures, le développement rural et urbain, comme cela est prévu dans les nouveaux programmes nationaux prioritaires.

Nous nous félicitons de la priorité accordée par le Gouvernement afghan à la lutte contre la corruption,

qui demeure l'obstacle principal au développement et à la stabilité. À cet égard, nous nous félicitons de la création d'un Haut Conseil de la gouvernance, de la justice et de la lutte contre la corruption, d'un Centre de justice pénale chargé de la lutte contre la corruption et d'une Commission nationale des marchés. L'Union européenne salue également les efforts déployés par le Gouvernement afghan, en coopération avec des pays donateurs et des organismes des Nations Unies et en coordination avec le Service de la lutte antimines de l'ONU, pour déminer le territoire afghan. Au cours de la dernière décennie, l'Union européenne a contribué à hauteur de 60 millions de dollars à la lutte antimines en Afghanistan. Nous encourageons le Gouvernement, en partenariat avec la communauté internationale, à poursuivre l'objectif d'un Afghanistan exempt de toute mine. Cet objectif est essentiel pour réaliser, entre autres, les objectifs de développement durable.

L'Union européenne est préoccupée par le nombre élevé de pertes civiles en Afghanistan, qui a atteint des niveaux record. L'amélioration de la sécurité reste essentielle pour la stabilité et le développement en Afghanistan. Nous nous félicitons donc des engagements pris au Sommet de l'OTAN à Varsovie, en juillet dernier, d'appuyer les Forces nationales de sécurité et de défense afghanes.

Nous avons enregistré ces derniers mois un nouveau pic de migration en provenance d'Afghanistan, alors que ce pays doit également faire face à un nombre croissant de rapatriés, en provenance notamment de pays voisins tels que l'Iran et le Pakistan, mais aussi d'Europe et d'ailleurs. L'appui à la réinsertion durable des rapatriés est un élément central de l'engagement conjoint pris au titre de la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants (résolution 71/1), adoptée le 19 septembre dernier. Les objectifs de développement durable appuient la promotion d'une migration sûre, responsable et ordonnée reposant sur des politiques migratoires correctement gérées. C'est pourquoi nous encourageons vivement le Gouvernement afghan à jouer un rôle moteur dans la réponse aux besoins des personnes déplacées qui retournent en Afghanistan. Souhaitant traiter l'un des défis importants liés aux migrations, l'Union européenne et l'Afghanistan ont pris récemment un engagement commun, appelé « Approche globale de la question des migrations », qui vise à renforcer leur coopération en matière de prévention et de lutte contre les migrations irrégulières, dans le plein respect du droit international, notamment du principe de non-refoulement.

L'Union européenne est cependant convaincue que le moyen le plus efficace de lutter contre les migrations irrégulières consiste à offrir aux Afghans, en particulier aux jeunes générations, de meilleures perspectives sur le plan économique et de l'emploi grâce à l'amélioration de la stabilité économique et financière de l'Afghanistan. Notre coopération au service du développement appuiera cet aspect par des mesures spécifiques. Nous saluons l'accord récemment conclu entre le Gouvernement afghan et le Fonds monétaire international sur une facilité élargie de crédit, qui permettra d'améliorer la stabilité macroéconomique et la gestion du pays. Le rapport économique fourni par la Conférence de Bruxelles a montré que la politique économique et fiscale mise en place par le Gouvernement afghan connaît un succès croissant.

Enfin, l'insécurité et l'instabilité sont également attisées par la production et le trafic illicites de stupéfiants, qui restent une source de vive préoccupation pour l'Union européenne car ils sont lourds de conséquences pour l'Afghanistan, si l'on en juge par les taux de surconsommation au sein de la population, l'accroissement de l'économie illicite, la corruption des institutions et le terrorisme financier international. Nous encourageons le Gouvernement afghan à continuer d'adopter une approche équilibrée et intégrée dans le cadre de son Plan national de lutte contre les stupéfiants, avec le plein appui de la communauté internationale, et en étroite coopération avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et d'autres cadres internationaux pertinents, tels que l'Initiative du Pacte de Paris.

Il importe que la communauté internationale demeure déterminée à accompagner l'Afghanistan dans la réalisation de progrès à long terme dans le pays. De notre côté, nous continuerons d'appuyer le processus de transition afin de favoriser l'avènement d'une société pleinement autonome, pacifique, démocratique et prospère, dans l'intérêt de tous les Afghans.

M^{me} Sison (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier l'Allemagne qui a dirigé les négociations sur le projet de résolution (A/71/L.13) présenté cette année. Je souhaite également remercier l'Afghanistan et toutes les autres nations qui ont participé de manière constructive à l'élaboration de ce projet.

Les États-Unis sont heureux d'avoir parrainé le projet de résolution de cette année sur la situation en Afghanistan. Le projet reconnaît qu'alors que

l'Afghanistan continue d'être confronté à de graves difficultés en matière de sécurité, de politique et de développement, l'engagement du Gouvernement afghan et de la communauté internationale d'édifier un Afghanistan sûr, prospère et démocratique reste ferme et indéfectible.

L'année écoulée n'a pas été facile. Les Talibans et d'autres groupes armés ont mené des attaques contre des capitales provinciales, des universités et des missions diplomatiques, notamment l'attaque perpétrée la semaine dernière contre le Consulat allemand de Mazar-e-Sharif et contre la mission Soutien résolu basée à Bagram. Ces attaques ont visé des citoyens, des responsables gouvernementaux, le personnel humanitaire et des partenaires internationaux dans un effort cynique mais finalement infructueux de décourager ceux qui cherchent à offrir de meilleures conditions de vie à tous les Afghans.

Face à de tels actes, nous saluons le courage des Forces de sécurité afghanes, qui répondent avec efficacité aux attaques des Taliban en les empêchant de s'emparer de grandes agglomérations et d'infrastructures essentielles. Les États-Unis persistent à penser que le seul moyen de mettre fin au conflit, de procéder à une diminution responsable des forces internationales et de réunir les conditions de la stabilité en Afghanistan consiste à favoriser un processus de réconciliation entre le Gouvernement afghan et les Taliban. Les États-Unis réaffirment leur soutien à la sécurité et au développement de l'Afghanistan. Nous nous sommes associés à nos alliés et partenaires afin de prouver notre soutien ferme et continu à l'Afghanistan, aux Forces de sécurité et de défense afghanes lors du Sommet de l'OTAN à Varsovie, en juillet dernier, en nous engageant à poursuivre notre assistance jusqu'à 2020 et à soutenir les activités de formation, de conseil et d'assistance de la mission Soutien résolu de l'OTAN au-delà de 2016.

En octobre dernier, la communauté internationale a réaffirmé son partenariat avec le Gouvernement afghan par le biais d'engagements mutuels d'aide financière et de mesures de responsabilisation conformément au Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie. Nous reconnaissons également l'importance que revêtent la stabilité et la sécurité en Afghanistan pour la stabilité et la sécurité de la région. Nous encourageons les amis et voisins de l'Afghanistan à appuyer le Gouvernement afghan dans ses efforts pour apporter la paix, la stabilité et la prospérité à l'Afghanistan, et nous saluons les initiatives régionales en matière de développement et

autres efforts destinés à faire progresser la coopération régionale et l'intégration économique.

De même que la communauté internationale a prouvé son engagement à l'égard de l'Afghanistan, nous attendons du Gouvernement afghan qu'il poursuive sa lutte contre la corruption, défende les droits de l'homme, se dote de services publics efficaces et mette en place le cadre juridique et administratif nécessaire à la tenue d'élections démocratiques. Nous saluons à cet égard les engagements pris par le Gouvernement afghan au titre du Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie. Nous sommes prêts à coopérer avec le Président Ghani, le Chef de l'exécutif, M. Abdullah, le Gouvernement afghan et le peuple afghan afin de faire progresser la sécurité, la stabilité politique, la réforme électorale et la gestion responsable du pays dans les années à venir.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine se félicite du projet de résolution A/71/L.13, sur la situation en Afghanistan.

L'Afghanistan a entamé une nouvelle décennie de transformation. La Chine salue les résultats positifs obtenus grâce aux efforts soutenus du Gouvernement d'union nationale afghan pour promouvoir le développement socioéconomique et la réconciliation. L'Afghanistan fait toujours face à des défis importants dans les domaines politique, économique et de la sécurité. Un Afghanistan uni, stable, amical et sur la voie du développement est conforme à l'intérêt commun de la communauté internationale et des pays de la région. La Chine forme l'espoir que la communauté internationale accordera une attention particulière au problème afghan, tout en continuant de fournir aide et assistance à l'Afghanistan afin de lui permettre d'accéder à la stabilité et au développement.

Premièrement, nous devons aider l'Afghanistan à s'engager sur la voie d'un développement autonome. C'est au peuple afghan lui-même que revient en fin de compte cette tâche. La communauté internationale doit accorder une attention particulière à l'Afghanistan et tout mettre en œuvre pour venir en aide au Gouvernement et au peuple afghans, tout en respectant la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de ce pays ainsi que le droit du peuple afghan à choisir en toute indépendance son système politique et la voie de son développement. La Chine salue l'élaboration par le Gouvernement d'union nationale afghan du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan. Nous espérons que les factions

politiques en Afghanistan régleront leurs divergences par le dialogue et œuvrer de concert à la noble cause du développement national sur la base du Cadre. La communauté internationale doit aider le Gouvernement afghan à renforcer ses institutions à la lumière de la stratégie de développement de l'Afghanistan et de ses besoins spécifiques.

Deuxièmement, il est essentiel d'encourager le processus de réconciliation nationale. Faire progresser le processus de réconciliation inclusif dirigé et contrôlé par le peuple afghan est le seul moyen pour l'Afghanistan de parvenir à une paix et une prospérité durables. Les parties concernées en Afghanistan doivent privilégier les intérêts à long terme du pays et de son peuple et jouer un rôle actif dans la réconciliation nationale. La communauté internationale doit donner de l'élan au processus de paix et de réconciliation en Afghanistan. La Chine appuie le travail du groupe de coordination quadripartite Afghanistan, Pakistan, Chine et États-Unis, conformément aux résolutions de l'ONU, en vue d'aider le Gouvernement afghan à entamer des pourparlers avec les Talibans.

Troisièmement, nous devons aider l'Afghanistan à améliorer ses conditions de sécurité. C'est aux Forces nationales de sécurité et de défense afghanes qu'incombe la principale responsabilité du maintien de la paix, de la stabilité et de la sécurité du pays. La communauté internationale doit les aider renforcer leurs capacités et doit aider le pays à assurer sa propre défense et à lutter efficacement contre le terrorisme, la criminalité transnationale et le trafic de stupéfiants. Le projet de résolution A/71/L.13 reconnaît les contributions importantes apportées par l'Organisation de Shanghai pour la coopération et par d'autres organisations dans la région au maintien de la sécurité et de la stabilité en Afghanistan. Nous espérons que les pays de la région continueront de promouvoir la coopération au service de la sécurité avec l'Afghanistan et qu'ainsi seront réunies les conditions de sécurité propices au développement interne du pays.

Quatrièmement, nous devons aider l'Afghanistan à promouvoir son développement socioéconomique. La communauté internationale doit respecter son engagement de concourir au redressement et au renforcement des capacités de l'Afghanistan afin qu'il puisse parvenir à un développement économique durable. L'Afghanistan bénéficie d'atouts en termes de géopolitique et de ressources, et ses perspectives de coopération économique régionale sont positives.

Le projet de résolution A/71/L.13 montre clairement que l'initiative « Une ceinture et une route » sera très importante pour le développement économique de l'Afghanistan et la coopération régionale. Nous considérons que la discussion, la construction et le partage menés ensemble forment le principe de base de l'initiative « Une ceinture et une route » ; les esprits de coopération pacifique, d'ouverture, d'apprentissage mutuel de la Route de la soie, et son objectif gagnant-gagnant fondé sur des avantages mutuels comme notre guide ; et l'édification de communautés ayant des destinées et des intérêts comme notre but en matière de coopération. Nous espérons que les pays intéressés se mobiliseront pleinement, conformément au projet de résolution, pour faire progresser ensemble l'initiative « Une ceinture et une route », renforcer la coopération économique régionale et la connectivité, créer un environnement sûr pour la mise en œuvre de l'initiative et du projet « Une ceinture et une route », et aider l'Afghanistan à intégrer le développement régional.

En tant que voisin fiable et ami de l'Afghanistan, la Chine a toujours appuyé ses efforts louables en faveur de son développement national. La Chine continuera d'aider l'Afghanistan à améliorer sa sécurité, renforcer ses capacités et lutter contre le terrorisme à l'intérieur du pays, et elle participera également aux efforts déployés à cette fin par l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Nous sommes pleinement favorables à l'intégration de l'Afghanistan dans la coopération régionale. Nous œuvrerons avec l'Afghanistan à la mise en œuvre du Mémoire d'accord entre la Chine et l'Afghanistan et de l'initiative « Une ceinture et une route », et au renforcement de notre coopération dans les domaines économique, commercial, énergétique et de développement des infrastructures.

La Chine souhaite s'associer à la communauté internationale dans ses efforts inlassables pour la réalisation rapide de la paix, de la stabilité et du développement en Afghanistan.

M. Yardley (Australie) (parle en anglais) : L'année 2016 s'est caractérisée à la fois par des possibilités et de lourds défis pour l'Afghanistan et pour la communauté internationale qui se tient à ses côtés. Nous avons assisté à la mise en place d'un processus de paix dirigé par les Afghans, à l'adoption de mesures pour la tenue d'élections permettant aux Afghans d'exercer leurs droits démocratiques et à des réunions réussies qui ont permis d'assurer un appui international en faveur de l'Afghanistan. La sécurité, la bonne gouvernance et

le calendrier des réformes demeurent les principales priorités.

Le Gouvernement d'union nationale, sous la direction du Président Ghani et du Chef de l'exécutif, M. Abdullah, a obtenu des résultats remarquables en dépit d'un contexte difficile. Le peuple afghan espère que les prochaines élections se dérouleront en temps voulu. Nous encourageons le Gouvernement à répondre à ces attentes.

Nous notons avec satisfaction les progrès accomplis jusqu'ici, ainsi que les progrès généraux en matière de réforme économique et judiciaire, et nous appelons à la persévérance dans la poursuite de cette tendance. Nous nous félicitons de l'attention croissante accordée dans le projet de résolution A/71/L.13 au renforcement de la coopération régionale, et nous sommes reconnaissants aux pays voisins de l'Afghanistan de s'être engagés à aider l'Afghanistan dans les années à venir. En conséquence, nous attendons des partenaires régionaux qu'ils remplissent leurs engagements en matière de financement.

Personne ne doute des difficultés à venir, mais ce n'est que par les processus de paix que l'Afghanistan retrouvera la paix et la stabilité. Nous exhortons toutes les parties intéressées, y compris les Taliban, à faire progresser la paix en 2017. L'insécurité et le conflit continuent de s'étendre à tous les aspects de la vie et de la gouvernance en Afghanistan. La loi et l'ordre, et des services de police efficaces, sont essentiels pour renforcer la confiance de la population. Les Forces nationales de sécurité et de défense afghanes ont lutté avec courage et détermination, mais l'insurrection continue d'agir. La population afghane subit toujours le fardeau de cette guerre, comme en attestent les rapports des Nations Unies sur les victimes civiles, et l'Australie est préoccupée par le nombre extrêmement élevé de victimes civiles cette année, qui ont eu un effet dévastateur sur les familles et les communautés. Les Afghans méritent mieux. Il reste aussi beaucoup à faire dans le domaine des droits de l'homme.

Lors des grandes réunions internationales de Varsovie et de Bruxelles, la communauté internationale a exprimé son appui à la sécurité et au développement de l'Afghanistan, et l'Australie s'est jointe à ses partenaires internationaux pour renouveler son engagement à l'égard de l'avenir de l'Afghanistan grâce à un appui au secteur de la sécurité, à la poursuite de notre quatrième et plus important programme d'aide bilatérale et à la prorogation de notre engagement annuel de 80 millions

de dollars jusqu'en 2020. Nous continuons de déployer des hommes des forces de défense australiennes dans le cadre de la mission Soutien résolu dirigée par l'OTAN. Par ses activités de coordination, d'assistance et d'information, la contribution apportée au pays et à sa population par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan a été précieuse. Nous félicitons ses responsables et son personnel dévoué et les remercions de leur contribution.

L'Australie reste déterminée à aider l'Afghanistan grâce à un partenariat étroit avec un Gouvernement afghan réactif et responsable. Nous tenons à remercier nos partenaires pour leur démarche constructive dans l'élaboration du projet de résolution présenté aujourd'hui, ainsi que l'Allemagne et l'Afghanistan pour leur rôle déterminant en la matière. Nous sommes heureux de nous être portés une fois encore coauteurs de ce projet de résolution et espérons qu'il sera adopté aujourd'hui par consensus.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous sommes reconnaissants aux coordinateurs allemands pour le difficile travail qu'ils ont consacré à la préparation de la résolution annuelle de l'Assemblée sur l'Afghanistan.

La situation complexe que connaît l'Afghanistan continue d'être au centre de l'attention de la communauté internationale. Le nombre croissant de victimes civiles est très préoccupant. L'influence grandissante de ce qu'on appelle l'État islamique est particulièrement inquiétante, notamment ses tentatives pour absorber d'autres groupes d'opposition armés dans la région nord du pays et d'autres régions. Il nous paraît important d'empêcher les groupes militants de passer en Afghanistan.

La Russie appuiera l'adoption aujourd'hui par consensus du projet de résolution A/71/L.13. Nous observons toutefois que le libellé de ce projet ne qualifie pas de terroristes, comme il se devrait, les Taliban et les membres d'Al-Qaida, alors que la menace terroriste ne cesse de croître dans le pays ces derniers mois. L'emploi très répandu de l'expression « extrémisme violent » ne correspond pas à la réalité de la situation en Afghanistan ni aux actes commis par les Taliban, Al-Qaida et l'État islamique. Seul le terme terrorisme qualifie de façon appropriée leurs actes odieux.

Nous ne pouvons qu'être préoccupés par la multiplication par quatre de la superficie des cultures de drogues dans les provinces du nord de l'Afghanistan

autrefois relativement épargnées, comme l'indique la récente *Enquête sur l'opium en Afghanistan 2016* de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD). Ce rapport rend aussi compte de façon objective d'une baisse par 10 du volume des cultures illicites détruites. Nous savons tous que l'ONU qualifie de menace contre la paix et la stabilité internationales la propagation de l'opium afghan. Il convient à ce propos de rappeler qu'au-delà du risque que cela représente, la production de stupéfiants fournit aux terroristes un manne financière importante. Jusqu'à 40 % de leurs revenus proviennent du commerce des stupéfiants, et la situation ne fait que s'aggraver, avec ses effets dévastateurs pour l'Afghanistan et de nombreux autres pays. Nous appuyons les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour intensifier la lutte contre le trafic de stupéfiants, et nous exhortons les forces militaires étrangères sur le terrain et la communauté internationale des donateurs à lui prêter assistance.

Pour sa part, la Russie participe activement aux efforts destinés à lutter contre la production et la diffusion des drogues d'origine afghane. Un programme régional de l'ONUDD pour l'Afghanistan et ses pays voisins est en cours d'application. Nous continuons d'assurer la formation gratuite dans des établissements d'enseignement supérieur russes d'agents de la force publique afghans, notamment de brigades antidrogues. Un projet conjoint de formation du personnel chargé de la lutte antidrogues en provenance d'Afghanistan, du Pakistan et d'Asie centrale, mis en œuvre jusqu'en 2014 sous la supervision du Conseil OTAN-Russie et qui a été interrompu par l'OTAN et non par nous, est désormais appliqué par la Fédération de Russie conjointement avec l'ONUDD, en tant que coordonnateur du projet.

Nous soutenons la politique du Gouvernement afghan pour parvenir à la réconciliation nationale. Nous sommes prêts à contribuer à la promotion du processus de négociation, notamment à faire preuve d'ouverture sur les questions liées à un éventuel assouplissement du régime de sanctions imposé par la résolution 1988 (2011) du Conseil de sécurité à l'égard des Taliban, à condition que cela n'aille pas à l'encontre des intérêts nationaux du Gouvernement afghan. Malheureusement, les tentatives de réconciliation avec les Taliban n'ont pas eu les résultats escomptés. Nous estimons que la responsabilité principale de l'évolution de la situation actuelle en matière de sécurité et la formation des forces de sécurité afghanes incombent aux États membres de l'OTAN qui, pour le moment, n'ont pas atteint les

objectifs affichés. De nombreuses autres questions que devait traiter la Force internationale d'assistance à la sécurité – qui n'est plus en Afghanistan – demeurent non résolues.

Pour notre part, nous sommes déterminés à coopérer avec l'Afghanistan dans les années à venir en nous appuyant sur des structures qui ont prouvé leur efficacité, en particulier l'Organisation de Shanghai pour la coopération. La coopération de l'Afghanistan avec l'Organisation du Traité de sécurité collective (OTSC) permettra également d'appuyer nos efforts conjoints en matière de lutte antiterroriste et de lutte antidroge. Le rôle constructif de l'Organisation de Shanghai pour la coopération et de l'OTSC est clairement reflété dans le projet de résolution présenté aujourd'hui.

M^{me} Zahir (Maldives) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient à remercier le Secrétaire général pour son rapport détaillé sur la situation en Afghanistan (A/71/616).

Les Maldives prennent note avec préoccupation de l'évolution contrastée de la situation en Afghanistan. Des progrès ont été enregistrés sur le plan politique. Plusieurs postes clefs ont été pourvus et, avec l'aide des Nations Unies, des mesures précises ont été prises pour assurer la tenue réussie en octobre d'élections législatives et locales. Le Gouvernement afghan s'est engagé à améliorer la situation des droits de l'homme, notamment en ce qui concerne les femmes et les enfants. Ses promesses ont été suivies d'actes concrets, et ses efforts constants dans ce domaine sont encourageants.

Nous devons cependant regarder la réalité en face, la situation en Afghanistan a été marquée ces 12 derniers mois par des incidents graves et inquiétants, notamment sur le plan de la sécurité. Le nombre d'attaques perpétrées par les Taliban et d'autres groupes armés est le plus élevé depuis 2001, et les pertes ont augmenté parmi les forces de sécurité et les civils. Et cela au moment où les efforts du Gouvernement afghan pour entamer des pourparlers avec les Taliban se heurtent à un climat d'incertitude et aux luttes internes pour le pouvoir au sein des Taliban. Plus inquiétant est le nombre de pertes civiles et les conséquences de cette situation sur une population sans défense.

La faiblesse de longue date des institutions sociales, politiques et économiques de l'Afghanistan a constitué un terrain fertile pour les cycles successifs de conflit. Cette tendance doit être inversée si l'on veut parvenir à une solution durable, et les conditions

propices à la paix doivent être réunies sur le terrain. La communauté internationale doit notamment jouer un rôle important en appuyant le processus de paix et de réconciliation, les mesures de renforcement des capacités, les initiatives anticorruption, l'aide au développement et le renforcement de la société civile. En encourageant la confiance, la résilience et la cohésion au sein de la société, les causes profondes du conflit pourront être résolues et le peuple afghan pourra concrétiser ses aspirations de longue date.

La situation en Afghanistan continue d'avoir une incidence qui va bien au-delà de ses frontières. Le fait que cette question figure à l'ordre du jour de l'Assemblée générale depuis sa trente-cinquième session en est une parfaite illustration. Malgré les changements importants intervenus dans la nature particulière de la situation en Afghanistan ces 36 dernières années, cette situation est suffisamment préoccupante pour la communauté internationale pour qu'elle soit examinée par l'Assemblée à chacune de ses sessions, à l'exception de deux, depuis 1980. Il nous faut par conséquent redoubler d'efforts pour promouvoir une culture de la paix et de la coopération en Afghanistan. Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport, l'appui fourni par les pays de la région est essentiel à long terme, tant pour relancer l'économie du pays que pour résoudre les questions liées à la paix et à la sécurité. Les Maldives se félicitent des perspectives de coopération et des efforts menés collectivement avec nos partenaires régionaux en faveur de la paix et de la sécurité et du renforcement de la coopération économique et de la connectivité, en particulier dans le cadre de l'Association sud-asiatique de coopération régionale.

L'actualité récente montre clairement qu'il reste encore beaucoup à faire avant que la paix ne s'installe durablement en Afghanistan. Le peuple afghan est au cœur de ce processus, mais il ne peut et ne doit pas être le seul à déployer des efforts. Pour les Maldives, ce n'est que par le soutien le plus large possible que la paix s'enracinera en Afghanistan, et il est du devoir de la communauté internationale d'aider le peuple afghan à bâtir une nation pacifique, prospère et démocratique.

M. van Bohemen (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : La Nouvelle-Zélande se félicite de l'adoption prochaine aujourd'hui même du projet de résolution A/71/L.13, qui réaffirme clairement l'engagement constant de la communauté internationale de contribuer à l'instauration de la paix et de la sécurité en Afghanistan.

Après plus de 13 ans d'aide internationale, il est extraordinaire que, lors des conférences de Varsovie et de Bruxelles tenues en début d'année, tant d'États aient renouvelé leur engagement de continuer d'appuyer l'Afghanistan jusqu'en 2020. Leur démarche repose sur la conviction qu'un Afghanistan instable constitue une source d'instabilité pour la région et pour la communauté internationale dans son ensemble, et que la stabilité de l'Afghanistan nécessitera le soutien des partenaires régionaux et internationaux dans un avenir prévisible.

Malgré les progrès enregistrés au cours de l'année écoulée, l'Afghanistan continue de lutter pour obtenir des avancées importantes contre les facteurs essentiels de l'instabilité. L'incertitude et les luttes internes entravent l'action du Gouvernement d'union nationale. La destitution récente de sept ministres par le Parlement afghan pour des problèmes administratifs mineurs est une source de préoccupation. Nous espérons que cette décision ne compromettra pas la stabilité du Gouvernement ou son aptitude à relever les nombreux défis qui se posent au pays.

Alors que nous avons des raisons de nous montrer optimistes à la fin de l'année écoulée, le processus de paix et de réconciliation avec les Taliban semble aujourd'hui au point mort. Les Taliban continuent de tenir à distance le Gouvernement afghan tout en livrant une guerre de plus en plus sanglante contre le Gouvernement et le peuple et contre la présence internationale dans le pays. La Nouvelle-Zélande tient à exprimer ses condoléances à la suite des récentes attaques menées contre des responsables de la sécurité allemands, américains et afghans, qui ont fait des dizaines de tués et de blessés. Ces attaques et d'une façon générale la guerre menée par les Taliban sont financées par le trafic de drogues et les extractions minières illégales. Nous sommes également préoccupés par le risque d'une crise humanitaire imminente dans l'est de l'Afghanistan, où 1,5 million de réfugiés en provenance du Pakistan sont attendus dans les prochains mois.

L'investissement de la communauté internationale en Afghanistan ne portera ses fruits que si nous utilisons de manière optimale tous les instruments à notre disposition pour contribuer à la paix, à la stabilité et à la sécurité. Tout échec en la matière se ferait au détriment non seulement de l'Afghanistan, mais aussi de la région et de la communauté internationale plus largement. Au-delà des engagements bilatéraux, la Nouvelle-Zélande a joué son rôle – en tant que Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1988 (2011)

, sur les sanctions, et du Comité du Conseil créé par les résolutions 1267 (1999), 1989 (2011) et 2253 (2015) concernant Daech, Al-Qaïda et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associées – en étudiant la manière dont ces mécanismes pourraient permettre d'atteindre plus efficacement ces objectifs.

Je viens de rentrer cette semaine d'une visite effectuée en Afghanistan afin d'envisager la façon dont les régimes de sanctions pourraient être utilisés avec plus d'efficacité. Je me suis félicité de l'engagement pris par de nombreux interlocuteurs afghans, dont le Président Ghani, de recourir davantage au régime de sanctions contre les Taliban pour appuyer le processus de paix et de réconciliation. J'espère que ces discussions permettront de prendre d'autres mesures concrètes, notamment de faire la liste des chefs Taliban et leurs alliés qui tirent profit d'activités criminelles telles que le trafic de stupéfiants et les extractions minières illicites. J'espère également qu'il sera fait davantage usage des procédures de dérogation au régime des sanctions pour les personnes inscrites sur la liste mais qui sont vraiment engagées dans le processus de paix.

La Nouvelle-Zélande salue l'accord de paix conclu entre le Gouvernement afghan et le chef du Hezb-i-Islami, Gulbuddin Hekmatyar. Nous espérons que cet accord va ouvrir la voie à d'autres accords de paix de plus vaste portée. Il serait approprié que le Comité des sanctions contre Daech et Al-Qaïda envisage rapidement de retirer de sa liste Gulbuddin Hekmatyar, dès que le Gouvernement afghan lui en aura fait la demande. Toutefois, pour que tous ces efforts soient couronnés de succès, l'engagement de l'Afghanistan doit s'accompagner de celui d'autres pays de la région, en particulier de ses voisins immédiats. Nous nous félicitons de l'accent mis dans le projet de résolution présenté aujourd'hui sur le renforcement de la coopération régionale. La nature même des défis auxquels est confronté l'Afghanistan l'exige. L'Afghanistan ne peut s'attaquer seul aux flux financiers transfrontières qui alimentent l'insurrection et le terrorisme en Afghanistan, ni au mouvement des combattants terroristes étrangers. Cela exige un effort collectif, ne serait-ce parce que nous en tirerons un avantage collectif. Il doit être clair pour tous qu'un Afghanistan déstabilisé n'est dans l'intérêt de personne.

M. Begeç (Turquie) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant permanent de l'Afghanistan de sa déclaration.

Nous nous félicitons de l'aboutissement des consultations sur le projet de résolution présenté aujourd'hui concernant la situation en Afghanistan (A/71/L.13). Ce projet souligne non seulement les progrès réalisés jusqu'ici en Afghanistan, mais il dresse aussi les grandes lignes des efforts et des responsabilités que devront assumer dans l'avenir tant l'Afghanistan que la communauté internationale. Nous espérons que ce projet de résolution sera adopté une fois encore par consensus, et nous nous réjouissons d'en avoir été l'un des coauteurs.

Ces 14 dernières années, l'Afghanistan a opéré une transition remarquable et enregistré des progrès considérables dans de nombreux domaines. Nous saluons la détermination avec laquelle le Gouvernement, les forces de sécurité et le peuple afghans ont relevé de nombreux défis. Néanmoins, ces réalisations peuvent à tout moment être remises en cause. La situation en matière de sécurité reste fragile, et l'Afghanistan se trouve encore à la croisée des chemins. C'est pourquoi l'appui sans faille de la communauté internationale aux efforts déployés par le Gouvernement afghan sur le front de la sécurité et du développement pendant cette Décennie de transformation est essentiel. Ayons présent à l'esprit que l'Afghanistan devra se doter de ses propres capacités dans la plupart des domaines. Pendant ce temps, nous devons tout mettre en œuvre pour que l'Afghanistan bénéficie d'un avenir sûr, stable et prospère.

La stabilité de l'Afghanistan, puis celle de l'ensemble de la région, dépendra de l'amélioration de la sécurité. L'instauration d'une paix durable en Afghanistan ne sera possible que si le processus de paix et de réconciliation connaît une issue positive. Aussi, je me félicite de l'accord de paix conclu entre les représentants du Gouvernement afghan et du parti Hezb-i-Islami.

Nous saluons et encourageons les efforts du Gouvernement afghan pour mettre en œuvre des réformes. Leur mise en œuvre réussie renforcera la cohésion politique et sociale dans le pays. La Turquie continuera d'appuyer le Gouvernement afghan dans la mise en œuvre de son programme en matière de sécurité et de développement aussi longtemps qu'il le faudra. Nous poursuivrons notre aide bilatérale dans les domaines de la sécurité et du développement, et nous participerons aux efforts de l'OTAN en tant que nation cadre au sein de la mission Soutien résolu.

L'aide publique au développement versée par la Turquie à l'Afghanistan entre 2002 et 2015 a dépassé 962 millions de dollars, soit le programme de développement le plus important jamais entrepris. Nous donnons la priorité aux projets dans les domaines de l'éducation, de la santé, des infrastructures et le renforcement des capacités des institutions gouvernementales. En outre, lors de la récente Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, la Turquie a promis une aide de 150 millions de dollars pour la période 2018-2020, qui sera consacrée à la réalisation d'un projet en coordination avec les autorités afghanes. L'instauration d'un dialogue authentique entre les pays de la région nous paraît important et nécessaire. Pour cela, la Turquie continuera également d'apporter sa contribution à l'Afghanistan par le biais de plateformes multilatérales, telles que la Conférence sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie, ou Processus d'Istanbul.

J'aimerais, pour terminer, souligner que le peuple afghan mérite un avenir meilleur. L'engagement constant de la communauté internationale renforcera l'espoir du peuple afghan à cet égard. Il est de notre devoir commun d'aider l'Afghanistan à atteindre cet objectif.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : J'aimerais tout d'abord exprimer ma satisfaction de participer à ce débat important sur la situation en Afghanistan. Je tiens également à adresser mes sincères remerciements à l'Ambassadeur d'Allemagne, M. Harald Braun, et à ses collègues, pour avoir conduit avec efficacité les consultations sur le projet de résolution A/71/L.13, intitulé « La situation en Afghanistan », que nous appuyons.

Je dois malheureusement commencer mon intervention en exprimant mes vives inquiétudes face à l'état de la sécurité en Afghanistan. Les Nations Unies ont fait état de 2324 incidents touchant à la sécurité en octobre et de 14 attaques terroristes à Kaboul. Dans les deux cas, on assiste à une tendance haussière. La communauté internationale a réitéré son engagement de continuer à fournir un appui financier soutenu aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. Le mois dernier à Bruxelles, le Japon s'est engagé à verser chaque année 130 millions de dollars au titre de l'assistance à la sécurité pendant les quatre prochaines années. Nous sommes conscients des efforts accomplis par ces forces pour relever les défis en matière de sécurité, et nous constatons déjà des améliorations.

Néanmoins, la situation sur le terrain continue de façon générale à se détériorer.

L'amélioration de la sécurité est la condition *sine qua non* du développement de l'Afghanistan. Il est essentiel que nous assistions à des progrès dans le processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans, ainsi qu'à d'importantes améliorations sur le plan de la sécurité. Le Japon appelle le Président Ghani et le Chef de l'exécutif, M. Abdullah, à œuvrer en étroite coopération au renforcement du Gouvernement d'union nationale et à parvenir à la réconciliation. La menace de l'extrémisme violent sape la stabilité socioéconomique de l'Afghanistan. De toute évidence, une gouvernance faible enracine et attise l'extrémisme violent. Outre l'aide internationale, les efforts déployés par le Gouvernement en faveur de la réconciliation nationale, de la réforme administrative et de la consolidation budgétaire sont déterminants. Le Cadre de respect mutuel en vue de l'autonomie pour la période 2017-2018 définit des objectifs précis pour le Gouvernement afghan. Nous l'encourageons vivement à les atteindre.

Conformément au principe de responsabilité mutuelle, à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, le Japon s'est engagé à continuer de fournir une aide annuelle de 40 milliards de yens pour les quatre prochaines années, à compter de 2017. La Conférence de Bruxelles et le projet de résolution présenté aujourd'hui témoignent d'un ferme soutien à l'Afghanistan. Mais notre tâche ne s'arrête pas là. Nous devons nous attacher à la concrétisation de nos engagements. Notre objectif final, c'est que l'Afghanistan accède à l'autonomie et que les donateurs n'aient plus à prendre des engagements pluriannuels.

Le projet de résolution d'aujourd'hui met en avant de nombreuses initiatives de la part du Gouvernement et des pays voisins. La coopération régionale et la connectivité fourniront des bases plus solides pour la croissance économique de l'Afghanistan. Nous attendons avec impatience la mise en œuvre de ces initiatives et engagements et espérons pouvoir saluer les progrès accomplis dans le projet de résolution de l'année prochaine. J'aimerais, pour terminer, indiquer que le Japon est résolu à continuer d'accompagner l'Afghanistan sur la voie de l'autonomie et de relations mutuellement bénéfiques avec ses voisins.

M. Bonser (Canada) : Qu'il me soit permis de dire à quel point je me réjouis d'avoir la possibilité de m'adresser à l'Assemblée générale. Le Canada remercie l'Allemagne d'avoir facilité le projet de résolution

A/71/L.13, sur la situation en Afghanistan, et d'avoir réussi à préparer un projet de résolution plus simple et plus concis conformément aux demandes formulées en ce sens l'an dernier.

Qu'il me soit permis également d'affirmer avec fierté que le Canada continue de souhaiter résolument la paix et la sécurité en Afghanistan et partout dans le monde. Le Canada est déterminé à aider les Afghans à créer un avenir durable et un pays bien gouverné, respectueux des droits de l'homme et maître de son destin. Le Canada ne veut pas que l'Afghanistan soit un refuge pour les terroristes.

(l'orateur poursuit en anglais)

C'est pourquoi, au sommet de l'OTAN qui s'est déroulé à Varsovie en juillet 2016, le Canada s'est engagé à verser 465 millions de dollars en aide à la sécurité et au développement de l'Afghanistan pour la période 2017-2020. Plus précisément, il s'est engagé à verser 195 millions de dollars en aide à la sécurité et 270 millions de dollars en aide au développement.

Le Canada appuie entièrement le processus de réconciliation et de paix dirigé par les Afghans et remercie le gouvernement de l'Afghanistan pour les efforts qu'il a déployés jusqu'à maintenant, malgré les défis exceptionnels auxquels il a été confronté au cours de la dernière année. Nous nous réjouissons également de voir que les pays voisins proposent de jouer un rôle constructif pour accroître la coopération régionale et pour contribuer à la paix et à la réconciliation en Afghanistan. Nous notons avec une satisfaction particulière le rôle important que peuvent jouer et qu'ont joué les intervenants régionaux, aux côtés du Gouvernement afghan et des organismes internationaux, pour assurer la sécurité et la dignité des réfugiés afghans. Nous espérons que les personnes les plus vulnérables, en particulier les femmes et les filles, pourront continuer de compter sur cette aide.

Il importe de souligner qu'il ne saurait y avoir de paix et de sécurité sans la participation active de tous les membres de la société, y compris les femmes et les filles. À cet égard, nous nous réjouissons de voir les éléments suivants figurer dans le projet de résolution annuel sur la situation en Afghanistan, à savoir l'engagement de veiller à la participation entière et égale des femmes dans toutes les sphères de la vie en Afghanistan; la reconnaissance du rôle essentiel que jouent les femmes dans le processus de paix; la reconnaissance des besoins en matière de protection

de l'enfance et de développement social; l'importance accordée à la primauté du droit et au respect des droits de l'homme, y compris les droits des femmes et des enfants dans les réformes en cours du secteur de la sécurité. Pour sa part, le Canada continuera d'axer tous les programmes en matière de santé, d'éducation et de droits de l'homme en Afghanistan sur « Les droits des femmes et des filles d'abord ».

Le Canada appuie le projet de résolution A/71/L.13. Nous sommes au côté du peuple afghan alors qu'il aspire à un avenir plus sûr et prospère et nous continuerons de l'accompagner dans sa quête de la paix.

M. Ružička (Slovaquie) *(parle en anglais)* : Je tiens à remercier le Représentant permanent de l'Afghanistan de sa déclaration. Nous sommes reconnaissants aux délégations qui ont participé à la rédaction du projet de résolution annuel (A/71/L.13), notamment à nos collègues allemands qui, une fois encore, ont facilité les négociations de façon admirable et professionnelle.

La Slovaquie souscrit à la déclaration prononcée par l'observateur de l'Union européenne.

Il y a six semaines les dirigeants de l'Afghanistan et de la communauté internationale se sont réunis à Bruxelles à l'occasion de la conférence organisée par l'Union européenne et le Gouvernement afghan. Cet événement international a été le plus important à Bruxelles pendant la présidence slovaque du Conseil de l'Union européenne. La Conférence est considérée à juste titre comme un succès. Sur le plan de la participation, 75 pays et 25 organisations ont pris l'engagement de soutenir le peuple afghan. Sur le plan de l'aide financière, 15,2 milliards de dollars ont été promis pour le développement de l'Afghanistan. Et sur le plan des perspectives politiques, les dirigeants de l'Afghanistan continuent de travailler ensemble dans un esprit constructif afin de maintenir un processus politique inclusif.

Ces résultats ont fourni une base solide pour le processus de réforme dirigé et contrôlé par les Afghans dans le pays. Étant donné l'élan suscité, les progrès dans le processus de rétablissement de la paix et de réconciliation en Afghanistan sont plus importants que jamais. Nous encourageons l'administration de Kaboul à continuer d'œuvrer à la stabilisation de l'Afghanistan, notamment en assurant la sûreté et la sécurité, la bonne gouvernance, la transparence des prises de décision et l'amélioration des conditions de vie de la population

afghane, en accordant une attention particulière aux nouvelles générations, aux femmes et aux filles.

L'Afghanistan, auquel la Slovaquie verse une contribution de 300 000 dollars par an, continue de figurer parmi les trois pays prioritaires en matière d'aide au développement. Par ailleurs, lors de la Conférence de Bruxelles, le Ministre des affaires étrangères et européennes de la République slovaque, M. Miroslav Lajčák, a annoncé le versement d'une contribution exceptionnelle de 500 000 dollars.

Nous axons principalement notre stratégie d'assistance sur trois domaines prioritaires : l'éducation, l'agriculture et la santé. Ce n'est pas un hasard si nous axons notre politique sur ces trois domaines, car nous sommes fermement convaincus que le fait d'apporter des améliorations tangibles aux conditions de vie de la population contribue au caractère durable du développement. L'éducation forme une partie intégrante et essentielle de tout effort de développement. La contribution de la Slovaquie vise l'achèvement de la construction de deux écoles, qui seront confiées au Gouvernement afghan. Nous espérons que cela donnera du travail à de nombreux enseignants et fournira un lieu d'études à des centaines d'enfants. Nous utilisons à bon escient nos investissements en matière d'éducation en offrant aussi des bourses d'études à des étudiants étrangers.

Dans le domaine de l'agriculture, nous voudrions aider nos partenaires afghans à exploiter pleinement leur potentiel en produisant suffisamment de produits alimentaires pour leur consommation intérieure et, comme ce fut le cas dans le passé, en tirant profit de l'exportation de leurs surplus de consommation. Enfin, l'aide slovaque met l'accent sur l'accès aux soins de santé car, comme il est stipulé dans l'objectif 3 du Programme de développement durable à l'horizon 2030, assurer une vie saine et promouvoir le bien-être pour tous à tous âges est essentiel au développement durable.

Pour terminer, la Slovaquie est fière de tenir ses engagements, car nous sommes tout à fait conscients que 75 donateurs peuvent changer les choses. Seule la direction efficace et inclusive des dirigeants afghans permettra la concrétisation de nos efforts. Nous attendons de travailler avec l'administration de Kaboul. Nous sommes prêts à coordonner nos activités avec les parties prenantes mondiales et les partenaires régionaux. Ici, à New York, je me réjouis de poursuivre un dialogue constructif et fécond avec mon collègue, le Représentant

permanent de l'Afghanistan, S. E. l'Ambassadeur Mahmoud Saikal.

M. Akbaruddin (Inde) (*parle en anglais*) : On dit souvent que l'ONU agit de concert pour défendre la dignité intrinsèque à tout être humain en favorisant une paix durable, et que l'objectif des Nations Unies est de travailler ensemble, de façon solidaire, pour venir en aide à d'autres membres de la famille humaine dans le besoin. Si tel est vraiment le cas, le débat annuel d'aujourd'hui sur la situation en Afghanistan nous fournit l'occasion de faire un peu d'introspection et de vérifier si nos actes à l'égard d'un État Membre éminent et de son courageux peuple sont conformes aux nobles valeurs et objectifs que nous chérissons et professons.

Il est habituel de commencer une déclaration sur l'Afghanistan en soulignant le nombre de civils, notamment de femmes et d'enfants, tués lors d'attaques commises chaque jour. Mais il y a aussi ces innombrables récits d'hommes et de femmes afghans qui cherchent à changer les choses dans les situations les plus difficiles et qui sont une source d'inspiration. Les nouvelles faisant état de morts et de destruction prennent le pas sur ces récits. Combien parmi nous savent que de talentueux haltérophiles afghans ont obtenu huit médailles lors d'un championnat international qui s'est déroulé en début d'année? Combien parmi nous ont entendu parler de l'invention de deux jeunes frères afghans, Massoud et Mahmud Hassani, qui ont conçu un drone à bas coût, baptisé Mine Kafon, pour détecter et détruire les mines dans leur pays? Combien d'amateurs de sports parmi nous peuvent dire que le seul pays à avoir battu cette année les vainqueurs du Championnat mondial T-20 de Cricket était l'Afghanistan?

Ces récits d'Afghans ordinaires qui cherchent à se surpasser et à apporter de la joie et du réconfort à leurs compatriotes hommes et femmes ne sont pas reflétés dans les chiffres et les pourcentages. Chaque mois, alors que le pourcentage d'enfants tués et d'attaques menées contre des civils et des écoles s'accroît, nous voyons réduites au silence les voix de ceux qui, s'ils étaient encore en vie, auraient pu transformer l'avenir de l'Afghanistan. C'est pourquoi nous nous alarmons de l'extension du théâtre de la guerre en Afghanistan et de l'augmentation sensible du nombre de victimes parmi les Forces nationales de sécurité et de défense ces derniers mois. Nous adressons nos sincères condoléances aux personnes touchées par les pertes en vies humaines et la destruction de biens au cours de plusieurs attaques terroristes perpétrées en Afghanistan, dans lesquelles

des centaines de personnes innocentes ont été tuées ou mutilées, notamment lors des attaques récentes menées contre la base aérienne américaine de Bagram et le Consulat allemand de Mazar-e-Sharif.

Les engagements pris à la Conférence de Bruxelles reflètent la volonté de la communauté internationale de poursuivre et renforcer sa coopération avec l'Afghanistan, afin de répondre aux besoins du peuple afghan. À cette conférence, l'Inde s'est engagée à verser un milliard de dollars en vue du renforcement des capacités dans le domaine de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, du développement des connaissances, de l'autonomisation des femmes, de l'énergie, de l'infrastructure et du renforcement des institutions démocratiques.

Alors que nous consacrons des efforts collectifs à la reconstruction des institutions, infrastructures et réseaux de l'Afghanistan dans le cadre de projets de coopération, certains s'emploient à détruire et saper ce qui a été reconstruit. Les groupes et individus qui commettent des actes de violence contre le peuple et le Gouvernement afghans opèrent à partir de zones d'ombre qui échappent totalement aux fondements mêmes du droit international. Ils ne doivent pouvoir bénéficier d'aucun refuge ni sanctuaire dans les régions voisines de l'Afghanistan. Nos efforts collectifs contribueront à promouvoir l'instauration d'une paix durable en Afghanistan.

Le projet de résolution A/71/L.13, qui sera adopté aujourd'hui, comporte un libellé très encourageant concernant la coopération internationale et la connectivité. L'Inde est convaincue de la nécessité de travailler avec l'Afghanistan et les pays de la région pour que l'Afghanistan retrouve son rôle central de pont terrestre dans notre région. C'est la raison pour laquelle l'Inde a choisi la ville d'Amritsar pour y tenir la Conférence ministérielle au cœur de l'Asie le mois prochain. Amritsar se situe sur l'une des routes principales les plus anciennes et les plus longues d'Asie, datant du deuxième siècle avant Jésus-Christ. Il y a cinq siècles, la construction d'une version moderne de cette route reliant Kaboul à Kolkata a été décidée par le Roi indo-afghan Sher Shah Suri. Aujourd'hui encore, cette même route pourrait être une voie importante reliant l'Inde à l'Afghanistan via le Pakistan. Les personnes étroites d'esprit doivent ouvrir leurs cœurs et permettre que ces axes routiers soient utilisés pour le commerce afghan dans l'ensemble de la région.

Les défis en matière de sécurité auquel sont confrontés le peuple et le Gouvernement afghans n'ont pas diminué. Nous notons que l'Afghanistan, avec l'appui de la mission Soutien résolu, continue de lutter contre le terrorisme. Mais ceux qui dans l'ombre soutiennent des organisations terroristes, telles que les Taliban, le Réseau Haqqani, l'État islamique d'Iraq et du Cham, et Al-Qaida et les groupes qui y sont associés, tels que Lashkar-e-Tayyiba et Jaysh Muhammad, n'ont pas reculé, comme l'indique une tendance à la hausse du nombre des victimes.

L'ONU doit davantage veiller à adresser un message crédible. L'application contradictoire des sanctions imposées à certains membres d'organisations terroristes porte atteinte à l'autorité de l'ONU, et il convient d'y remédier. Le chef des Taliban – entité proscrite – doit être qualifié de terroriste. La communauté internationale attend avec impatience que des mesures soient prises dans ce sens. Le Président Afghan Ashraf Ghani lui-même a demandé à une délégation du Comité des sanctions du Conseil de sécurité d'inscrire cet individu, et d'autres comme lui, sur la liste des terroristes. Si le Conseil de sécurité et ses organes subsidiaires n'apportent pas une réponse cohérente au terrorisme mondial, ils risquent de ne plus pouvoir répondre aux priorités les plus fondamentales en matière de sécurité des États Membres dont le tissu social est déchiré par les terroristes.

Le Gouvernement d'union nationale afghan bénéficie du plein appui de l'Inde s'agissant du renforcement de ses capacités de défense. En ces temps difficiles, la communauté internationale doit être au côté du Gouvernement et du peuple afghan. La voie de la réconciliation en Afghanistan doit passer par un processus dirigé et contrôlé par les Afghans, conformément aux lignes rouges acceptées au niveau international et reflétant les aspirations du peuple afghan. Mais la paix et le processus de paix ne peuvent pas être indéfiniment reportés. L'arrêt immédiat de la violence s'impose, et la communauté internationale doit redoubler d'efforts afin que le processus de paix et de réconciliation soit rapidement couronné de succès. Nous devons préserver et conforter les acquis obtenus par le peuple afghan ces 15 dernières années.

Nous saluons le rôle joué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Elle fournit une assistance dans de nombreux secteurs, au moment où l'Afghanistan connaît l'un des plus grands afflux de réfugiés et où les menaces sur sa sécurité vont

croissantes. La MANUA doit également faire face aux difficultés qui se posent encore à l'Afghanistan du fait des refuges et sanctuaires dont continuent de bénéficier les terroristes au-delà des frontières de l'Afghanistan.

J'aimerais, pour terminer, renouveler nos meilleurs vœux au peuple d'Afghanistan qui continue de rechercher l'excellence dans les villes et les lieux frappés par la guerre et le conflit. L'Inde a pleinement confiance dans le peuple courageux et solide d'Afghanistan. Nous exprimons également notre plein appui aux efforts déployés par la communauté internationale pour faire avancer les valeurs positives et la politique progressiste qu'elle poursuit en Afghanistan.

M^{me} Lodhi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Nous saluons les efforts déployés par la délégation allemande pour diriger les négociations portant sur le projet de résolution annuel relatif à l'Afghanistan, que l'Assemblée générale s'apprête à adopter et dont le Pakistan s'est porté coauteur.

Le projet de résolution annuel de l'Assemblée générale continue d'être la manifestation de l'appui apporté par la communauté internationale au Gouvernement et au peuple afghans. Nous souscrivons à l'appel lancé par l'Assemblée générale au Gouvernement afghan afin qu'il poursuive son travail dans un esprit de coopération afin de réaliser les progrès nécessaires au développement socioéconomique de son pays. L'unité au sein du Gouvernement afghan lui est indispensable pour relever efficacement les nombreux défis qui se posent au pays.

La situation sur le terrain est marquée aujourd'hui par une insécurité croissante, une escalade de la violence, une augmentation des pertes civiles et une montée des menaces pesant sur la stabilité politique et économique de l'Afghanistan. La présence d'un grand nombre de terroristes, de combattants terroristes étrangers et de groupes militants sur de vastes zones non contrôlées d'Afghanistan constitue un défi immense pour la stabilité à long terme de l'Afghanistan. Ces individus représentent une menace non seulement pour l'Afghanistan, mais aussi pour mon pays, et pour la région tout entière. L'Afghanistan pourrait à nouveau devenir le berceau du terrorisme mondial, avec de graves répercussions pour la région et le monde.

En adoptant aujourd'hui par consensus le projet de résolution A/71/L.13, nous allons affirmer de façon unanime et sans équivoque qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit prolongé en Afghanistan.

L'instauration d'une paix durable n'est possible que par la voie d'un règlement négocié. Telle a toujours été la position du Pakistan tout au long de la guerre. Nous sommes heureux que cela soit désormais confirmé par un consensus international. Un dialogue entre le Gouvernement afghan et les Taliban afghans reste le seul moyen de mettre fin à une longue période de souffrance pour l'Afghanistan.

Si la communauté internationale peut contribuer à la promotion du processus de paix et de réconciliation, c'est aux Afghans eux-mêmes qu'en revient la responsabilité principale. Des progrès ne seront enregistrés que lorsque les parties afghanes elles-mêmes admettront qu'il n'existe pas de solution militaire à la guerre en Afghanistan, et qu'elles œuvreront avec patience et constance, par le truchement d'un dialogue approfondi, à la réalisation de la réconciliation et de la paix chez elles. L'accord récent conclu entre le Gouvernement afghan et le groupe Hezb-i-Islami montre que des négociations peuvent être couronnées de succès.

Le Pakistan est résolu à contribuer à une reprise du processus de dialogue avec les Taliban afghans, que nous avons aidé à faciliter en juillet 2015, à la demande expresse du Président Ashraf Ghani. Malheureusement, ce processus s'est arrêté pour des raisons qui sont bien connues. Cet échec, bien qu'il soit décevant, ne doit pas nous dissuader de renouveler nos initiatives de réconciliation. Les efforts déployés à cette fin par le Pakistan ne pourront réussir que si les parties afghanes elles-mêmes sont disposées à poursuivre sur la voie du dialogue avec l'appui sans équivoque et la participation de tous les membres du Groupe de coordination quadrilatéral, qui comprend les États-Unis et la Chine.

Pendant plus de 35 ans, la guerre et les dissensions en Afghanistan ont eu de graves répercussions sur la sécurité, la stabilité et le développement économiques de mon pays. Le Pakistan a été la principale victime du terrorisme originaire d'Afghanistan. Grâce aux opérations résolues de nos forces armées, à l'engagement clair de nos dirigeants politiques et au soutien populaire de notre peuple, le Pakistan a fait reculer le terrorisme. L'opération militaire antiterroriste menée par plus de 200 000 hommes a été aussi importante et efficace que tout autre dans le monde. Un plan d'action national global est en cours de mise en œuvre.

Malheureusement, la campagne menée par le Pakistan contre les terroristes est menacée par des machinations externes. Le groupe Tehrik-i-Taliban

Pakistan et son dirigeant, Mullah Fazlullah, continuent de bénéficier de refuges sûrs en Afghanistan. Nous demandons au Gouvernement afghan de prendre des mesures contre le Tehrik-i-Taliban Pakistan, de refuser de lui donner asile et de mettre fin à la collusion de ses groupes avec l'adversaire déclaré du Pakistan pour fomenter le terrorisme au Pakistan.

Afin d'empêcher les attaques transfrontières, le Pakistan n'a cessé d'exhorter le Gouvernement afghan à coopérer à la mise en place de contrôles rigoureux le long de la frontière internationale, à la définition de procédures d'exploitation normalisées pour la gestion des frontières, et à appuyer le plan pakistanais visant l'installation d'une clôture aux points vulnérables de la frontière. Je tiens à rappeler la détermination du Pakistan de travailler avec le Gouvernement afghan par le biais du mécanisme de consultation de haut niveau créé pour traiter des questions liées aux frontières.

Les destins des peuples pakistanais et afghan sont étroitement liés et scellés par des siècles de filiation, de foi et d'histoire commune. Le Pakistan a offert une hospitalité et un soutien sans précédent au courageux peuple afghan pendant plusieurs décennies de douleur et de tragédies provoquées par des interventions militaires extérieures. Nous avons ouvert nos cœurs et nos maisons à plus de 3 millions de réfugiés afghans et leur venons en aide depuis plus de 35 ans avec un appui insuffisant de la part de la communauté internationale. Nous voulons qu'ils puissent retourner dans leur patrie, en toute sécurité, dans la dignité et de façon volontaire, dans les meilleurs délais.

Le Pakistan continuera de contribuer par une aide économique et autre à la promotion de la paix et du développement en Afghanistan. Notre engagement d'aide financière à la récente Conférence de Bruxelles n'est qu'un reflet de notre soutien. Malgré les attaques et les tensions auxquels il fait face à sa frontière orientale, le Pakistan a décidé de participer à la Conférence au cœur de l'Asie, à Amritsar, afin de témoigner de son attachement à la sécurité et au développement de l'Afghanistan. Malheureusement, ce cœur de l'Asie continue de pâtir des stratagèmes du pays hôte de cette conférence.

L'Afghanistan et notre région se trouvent à un autre moment crucial de leur histoire, qui peut exiger des ajustements stratégiques. En cet instant, il est vital que nous examinions en toute objectivité les causes fondamentales de la détérioration de la sécurité en Afghanistan, ainsi que la nature et les sources du

terrorisme qui sévit là-bas et dans la région. Aujourd'hui, il faut lutter contre la menace terroriste provenant de l'État islamique d'Iraq et du Cham (EIIL), d'Al-Qaida et de groupes terroristes, tels que le Tehrik-i-Taliban Pakistan, qui sont associés à ces réseaux terroristes mondiaux. Tel est le défi qu'il nous faut relever.

La réconciliation en Afghanistan est entravée par des intérêts locaux et régionaux qui sont en marge de la campagne mondiale contre l'EIIL et le terrorisme appuyé par Al-Qaida. La communauté internationale doit inciter ces intérêts locaux, de façon concertée, à participer aux négociations de paix et à nous permettre de vaincre la menace mondiale du terrorisme.

M. Oyaryzun Marchesi (Espagne) (*parle en espagnol*) : Ma délégation se félicite du fait que cette année encore, le projet de résolution sur la situation en Afghanistan (A/71/L.13) sera adopté une fois encore par consensus. Je tiens à souligner, avant toute chose, le rôle remarquable joué par la délégation allemande et à remercier le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Saikal, de sa déclaration.

Dans quelques semaines, l'Afghanistan entrera dans la troisième année de sa décennie de transformation. Malgré les nombreux progrès enregistrés, la situation reste fragile. J'encourage donc l'Afghanistan à continuer à intensifier les réformes adoptées, et en particulier, à s'employer à créer un climat propice à une intensification de l'activité économique. J'aimerais souligner ici l'importance accordée par le Gouvernement afghan à la lutte contre la corruption, qui est absolument essentielle pour assurer le développement. Je tiens également à rappeler les réalisations accomplies en matière de libertés publiques et de droits de l'homme, notamment des droits des femmes. L'adoption récente d'un plan action national sur les femmes, la paix et la sécurité en est une illustration.

L'Espagne se félicite de la réussite de la Conférence de Bruxelles, qui a été convoquée le 5 octobre dernier et organisée par l'Afghanistan et l'Union européenne, ainsi que des engagements financiers importants qui ont été pris à cette occasion.

La sécurité demeure un défi fondamental pour l'Afghanistan. Lors du récent sommet de l'OTAN à Varsovie, l'engagement de la communauté internationale pris à l'égard de l'Afghanistan dans ce domaine a été prorogé jusqu'en 2010. De cette tribune, je tiens à rendre de nouveau hommage aux membres des Forces nationales de sécurité et de défense pour

leurs efforts et leurs sacrifices. L'Espagne, qui a subi il y a presque un an, en décembre de l'année dernière, une attaque terroriste perpétrée contre l'Ambassade d'Espagne à Kaboul, et dans laquelle deux citoyens espagnols ont péri, continuera d'appuyer, comme elle l'a toujours fait, ces efforts, ainsi que ceux déployés par la mission Soutien résolu, afin de fournir assistance, aide et formation aux forces nationales afghanes.

La fin du conflit en Afghanistan implique nécessairement une solution politique. L'Espagne a appuyé et continuera d'appuyer les initiatives menées par les Afghans en faveur de la paix et de la réconciliation. Nous sommes convaincus que ces efforts porteront bientôt leurs fruits. Dans quelques semaines, l'Espagne achèvera une nouvelle période intensive de deux ans au cours de laquelle elle a servi la communauté internationale en qualité de membre élu du Conseil de sécurité. Pendant cette période, mon pays a eu la responsabilité et l'honneur d'agir en tant que rédacteur de textes pour l'Afghanistan. L'acceptation de cette responsabilité n'a été qu'en droite ligne de l'amitié qui unit nos deux pays et de l'engagement pris il y a plusieurs années vis-à-vis de la stabilisation et de la transformation de l'Afghanistan. L'engagement de l'Espagne vis-à-vis de l'Afghanistan est indéfectible et à long terme et se poursuivra dans les années à venir.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je m'associe à la déclaration prononcée au nom de l'Union européenne, et je remercie la Mission permanente de l'Allemagne pour son remarquable travail de facilitation grâce auquel nous sommes en mesure d'adopter aujourd'hui, à l'unanimité, le projet de résolution A/71/L.13. Car cette adoption à l'unanimité n'est pas anodine. Elle atteste de la solidarité de l'ensemble de la communauté internationale à l'égard de l'Afghanistan et de son peuple.

Depuis 15 ans, l'Afghanistan a parcouru un long chemin – un chemin difficile, parsemé d'épreuves, mais également jalonné de progrès et d'avancées considérables. En témoigne la transition politique intervenue de manière pacifique il y a deux ans. En témoignent également les évolutions encourageantes en matière de scolarisation primaire et de baisse de la mortalité infantile. Les progrès accomplis doivent être reconnus, même s'ils n'éclipsent pas pour autant les défis qui subsistent.

Nous ne l'ignorons pas, le cadre d'ensemble demeure fragile. La situation sécuritaire reste préoccupante. La succession d'attentats meurtriers,

dont ceux qui, récemment encore, ont touché le consulat allemand de Mazar-e Charif ou la base de Bagram, témoignent de la précarité du climat sécuritaire. La Belgique condamne de la manière la plus catégorique ces attentats terroristes et exprime ici, par mon intermédiaire, sa sympathie aux familles et aux proches des victimes.

Dans ce contexte, l'appui de la communauté internationale est crucial. La présence continue des Nations Unies dans le pays à travers la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), l'engagement réaffirmé de l'OTAN lors du sommet de Varsovie des 8 et 9 juillet derniers, ou encore la confirmation de la poursuite du soutien financier international au développement afghan, à l'occasion de la Conférence de Bruxelles le 5 octobre, sont autant de manifestations concrètes de cet appui, auxquelles s'associe la Belgique.

Mais nous savons également que l'aide de la communauté internationale, bien qu'indispensable, ne peut à elle seule apporter la paix. C'est pourquoi, nous encourageons tout effort destiné à favoriser l'émergence d'un processus de paix dirigé par les Afghans, pour les Afghans. À cet égard, nous appelons toutes les parties en présence, avec la coopération des acteurs régionaux, à engager sérieusement le dialogue en vue d'un règlement politique qui permettra d'aboutir à une paix et une réconciliation durables.

Si les questions de sécurité et de réconciliation sont essentielles pour la reconstruction du pays, le développement humain constitue un autre facteur décisif de stabilisation à long terme. Trop d'Afghans vivent encore aujourd'hui dans le dénuement. Comment s'étonner que, face à la violence et à la pauvreté, un si grand nombre d'entre eux, surtout les jeunes, choisissent le chemin de l'émigration? La meilleure manière de stopper cette hémorragie de forces vives, c'est d'offrir de vraies perspectives d'avenir aux jeunes générations. De son côté, la Belgique apporte aussi sa contribution aux programmes onusiens facilitant la réintégration durable des Afghans dans leur pays.

La stabilisation à long terme passe également par le respect des droits de l'homme, et en particulier les droits des femmes. Nous nous félicitons des efforts déjà accomplis par le Gouvernement afghan pour lutter contre toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles. Toutefois, le chemin qui reste à parcourir demeure considérable. Les femmes, en tout état de cause, ont un rôle de premier plan à jouer

dans tous les aspects de la vie sociale, économique et politique, ainsi que dans les processus de réconciliation nationale, de consolidation de la paix et de justice transitionnelle. La Belgique, pour sa part, veut être un partenaire du Gouvernement afghan dans ses efforts pour la protection, l'autonomisation et la participation des femmes, et contribue à cet effet au financement du programme pays d'ONU-Femmes.

Un autre domaine clef pour l'avenir du pays concerne la protection de l'enfance. L'intensification du conflit affecte les enfants de manière disproportionnée. Tout en reconnaissant les efforts du Gouvernement dans le cadre du plan d'action visant à enrayer l'utilisation et le recrutement des enfants dans les forces de sécurité nationales afghanes, nous encourageons une poursuite de la coopération avec les Nations Unies en vue d'une mise en œuvre complète des dispositions de ce plan et de la feuille de route qui l'accompagne. À cet égard, nous plaidons pour une interdiction générale du recrutement d'enfants, ainsi que pour une extension à tout le pays des groupes de protection de l'enfance dans les centres de recrutement de la Police nationale.

Enfin, la réhabilitation et la réintégration des enfants affectés par les conflits armés, via des programmes appropriés, est également un facteur fondamental pour assurer une paix et une sécurité durables. Cet aspect ne doit pas être négligé car il constitue un instrument de prévention qui permet de briser le cercle vicieux de la violence. Sur un autre plan, nous saluons toutes les actions entreprises en matière de déminage et de neutralisation des restes explosifs de guerre dont les enfants, malheureusement, sont souvent les premières victimes. Protéger les adultes de demain, c'est préserver l'avenir.

Pour conclure, je voudrais appeler au respect du droit international humanitaire et en particulier de la protection du personnel médical et des infrastructures de santé, qui a fait l'objet de la résolution 2286 (2016) du Conseil de sécurité, adoptée le 3 mai dernier. Cette résolution concerne aussi l'Afghanistan, où le nombre d'attaques contre les hôpitaux et le personnel de santé est malheureusement en hausse. La Belgique réitère une nouvelle fois son soutien au peuple et au Gouvernement afghans. Aujourd'hui comme demain, elle demeurera à leurs côtés dans leurs efforts pour le développement et la stabilisation de leur pays.

M^{me} Murmokaitė (Lituanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par remercier nos collègues allemands pour leur travail comme d'habitude excellent

sur le projet de résolution A/71/L.13, consacré à la situation en Afghanistan, que ma délégation est heureuse de coparrainer.

La Lituanie souscrit à la déclaration faite au nom de l'Union européenne, et je voudrais faire les observations suivantes à titre national.

Nous nous félicitons de la réussite de la Conférence de Bruxelles en octobre. Elle a renouvelé le partenariat pour la prospérité et la paix noué entre le Gouvernement afghan et la communauté internationale, et a entériné le programme de réforme ambitieux du Gouvernement afghan. Notre engagement collectif en faveur de l'Afghanistan au fil des quatre prochaines années sera indispensable pour faire en sorte que le pays garde le cap de la stabilité politique et économique. L'unité des autorités afghanes et un large consensus sont essentiels pour poursuivre les réformes requises, lutter contre la corruption, renforcer la protection des droits de l'homme, réformer le processus électoral, combattre les trafics et s'attaquer aux problèmes des déplacements de population.

Le dernier rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et l'*Enquête sur la production d'opium en Afghanistan en 2016* pointent vers un revirement des efforts de lutte contre les drogues illicites. Selon les estimations, la production d'opium a augmenté de 43 % depuis 2015. Compte tenu de son incidence sur le développement, la santé et la sécurité, cela constitue une grave source de préoccupation et appelle des mesures plus énergiques.

Comme de nombreux collègues l'ont indiqué, construire l'avenir de l'Afghanistan va nécessiter la participation sans exclusive de tous les acteurs, notamment des femmes. Elles sont de plus en plus impliquées dans la prise de décisions. Nous nous félicitons des progrès réalisés jusqu'à présent, en particulier la réintroduction d'un quota de 25 % de femmes au Parlement. Les progrès demeurent, toutefois, inégaux en raison de la faiblesse des capacités institutionnelles et de la situation en matière de sécurité dans les zones contrôlées par les Taliban, ainsi que de la persistance de la culture d'impunité. Les femmes militantes continuent d'être menacées, prises pour cible et tuées. Les châtiments corporels et même les exécutions de femmes continuent de se produire sous prétexte de crimes dits moraux. Il est, de toute évidence, nécessaire que de nouveaux progrès soient accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et

d'autres lois pertinentes, ainsi que du plan d'action national fondé sur la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.

Ma délégation demeure préoccupée par la situation à laquelle font face les journalistes et autres professionnels des médias en Afghanistan. Le pays a fait des progrès notables dans ce domaine, mais il reste sur la liste des 10 pays les plus dangereux au monde pour les journalistes. Au cours de l'année écoulée, les Taliban s'en sont pris aux journalistes au moyen de menaces, d'agressions, d'attentats à la bombe et d'enlèvements. Un journaliste local a été décapité. La liberté d'expression et l'information font partie intégrante de la démocratie que l'Afghanistan met en place au prix de grands sacrifices. Nous encourageons les autorités afghanes à redoubler d'efforts pour enquêter sur les agressions contre des journalistes et des professionnels des médias et de traduire les auteurs en justice.

Ma délégation se félicite de l'accord de paix signé par le Gouvernement afghan et le Haut Conseil pour la paix avec le Hezb-i-Islami Gulbuddin le 26 septembre et appuie les efforts visant à engager le dialogue avec tous les groupes armés sans conditions préalables. Dans le même temps, comme d'autres délégations l'ont noté, la situation en matière de sécurité dans le pays demeure préoccupante. L'année dernière, 11 000 pertes civiles ont été enregistrées, et leur nombre devrait être plus élevé cette année. Une victime sur quatre était un enfant. Rien qu'au cours des huit premiers mois de 2016, les forces afghanes ont déploré plus de 5 500 morts dans leurs rangs. Tout récemment, en l'espace de quelques semaines, les Taliban ont attaqué le consulat allemand à Mazar-e-Charif, tuant au moins quatre personnes et en blessant 120; la plus grande base militaire américaine en Afghanistan a été attaquée; une bombe magnétique a explosé sous un véhicule à Kaboul, près du Ministère de l'enseignement supérieur; et un kamikaze a fait sauter un véhicule officiel dans une attaque revendiquée par l'État islamique d'Iraq et du Levant. Nos pensées vont à tous ceux qui ont été touchés par ces attaques et d'autres attaques, et nous exprimons nos condoléances pour les pertes en vies humaines.

L'engagement de la communauté internationale à aider et à soutenir les efforts déployés par l'Afghanistan pour assurer la sécurité de son peuple est aujourd'hui plus important que jamais. Nous nous félicitons de l'accord conclu au Sommet de l'OTAN à Varsovie visant à prolonger la présence de la mission Soutien résolu en Afghanistan au-delà de 2016. De concert avec ses alliés,

la Lituanie continue d'aider l'Afghanistan à former et à équiper professionnellement ses forces de défense et de sécurité. Cette année, nous avons contribué à hauteur de 500 000 dollars au fonds d'affectation spéciale pour l'Armée nationale afghane (et avons l'intention de poursuivre notre soutien à cette armée. Notre personnel militaire fournit une assistance dans le cadre de la mission Soutien résolu à Kaboul et à Hérat. La Lituanie se félicite de l'engagement pris par l'Union européenne d'appuyer la police civile en Afghanistan au-delà de l'achèvement de la mission de police de l'Union européenne en Afghanistan en 2016.

Un Afghanistan stable, pacifique et prospère constitue une priorité commune, qui est dans l'intérêt de tous. La Lituanie est prête à continuer d'appuyer les efforts déployés par le peuple afghan pour atteindre cet objectif.

M^{me} Kanchaveli (Géorgie) (*parle en anglais*) : La Géorgie s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union européenne sur le thème d'aujourd'hui. Je voudrais saisir cette occasion pour faire quelques observations à titre national.

D'emblée, qu'il me soit permis de remercier les autres délégations et notamment, la délégation allemande d'avoir facilité, une fois encore, les négociations sur le projet de résolution de cette année concernant la situation en Afghanistan (A/71/L.13). En tant que l'un des auteurs du projet de résolution, la Géorgie espère qu'il sera adopté par consensus à la présente séance.

La Géorgie a le privilège d'être parmi les pays qui aident l'Afghanistan à reconstruire ce pays déchiré par la guerre et la violence. Nous restons attachés au développement de l'Afghanistan en tant qu'État souverain, démocratique, sûr et stable. Dans ce contexte, nous saluons les efforts déployés par le Gouvernement afghan pour créer un pays sûr et prospère que le peuple afghan mérite amplement et qui est dans notre intérêt à tous. La lutte de ce pays courageux pour la paix, la stabilité et l'unité ne peut laisser personne indifférent. C'est donc avec grande fierté que la Géorgie, malgré sa petite taille et les défis qui se posent à sa propre souveraineté et à son intégrité territoriale, contribue depuis plus d'une décennie au renforcement de la sécurité régionale par le biais de la coopération bilatérale et multilatérale.

Ces dernières années, des soldats géorgiens ont fait partie des forces internationales et ont fait preuve d'un courage, d'un professionnalisme et d'un

dévouement remarquables, ce qui atteste clairement de l'attachement de notre pays au renforcement de la paix et de la stabilité dans la région. Nous sommes particulièrement heureux d'apprendre que durant la récente attaque contre le consulat général d'Allemagne à Mazar-e-Charif, les attaquants ont été repoussés par les forces de sécurité internationales, au premier rang desquels se trouve le contingent géorgien. Son professionnalisme et son courage ont permis de sauver de nombreuses vies.

La Géorgie s'est jointe à la coalition antiterroriste immédiatement après les terribles attentats du 11 septembre, mettant à disposition son espace aérien et ses aéroports pour permettre le transit des forces et du personnel de la coalition vers l'Afghanistan, et fait partie intégrante du réseau de distribution nord. En 2004, la Géorgie a renforcé son engagement en fournissant des contingents et en devenant, en l'espace de quelques années, le plus grand fournisseur de contingents hors OTAN à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et le deuxième plus grand fournisseur de contingents par habitant après les États-Unis. Même après l'achèvement de la mission de la FIAS en 2014, la Géorgie continue d'apporter une importante contribution à la mission Soutien résolu. Elle est, par ailleurs, déterminée à poursuivre son appui aux efforts internationaux en Afghanistan au-delà de 2016. Elle se tient notamment prête à offrir à la partie afghane des possibilités de formation et d'exercice dans des centres de formation militaire géorgiens et à partager son expérience en matière de transformation et de réforme de la défense.

Outre la mise à disposition de contingents, la Géorgie est déterminée à poursuivre son appui financier aux Forces nationales de défense et de sécurité afghanes. À cet égard, elle a déjà transféré 1 million de dollars au fonds qui leur est destiné et versera la dernière tranche de 500 000 dollars au cours de l'exercice 2017, honorant ainsi sa promesse. En juillet, la Géorgie s'est également engagée à poursuivre sa contribution financière à l'appui du développement de l'Afghanistan de 2018 à 2020.

Le chemin de la paix et de la stabilité n'est pas facile à suivre. Gardant à l'esprit tous les efforts et sacrifices extraordinaires qui ont été faits en Afghanistan, nous sommes convaincus que si elle peut compter sur la détermination constante du Gouvernement afghan, la communauté internationale doit continuer de faire fond sur les acquis et poursuivre les progrès obtenus de haute

lutte à ce jour en Afghanistan, et relever les défis qui subsistent.

Pour terminer, je voudrais rappeler que, dans cet esprit de partenariat, l'accent étant mis sur l'appui à la paix, à la justice et au développement, la Géorgie continuera de se tenir aux côtés de l'Afghanistan et du peuple afghan dans les années à venir.

M. Lambertini (Italie) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais remercier le Représentant permanent de l'Afghanistan de sa déclaration et la délégation allemande d'avoir facilité de manière très exhaustive les négociations sur le projet de résolution A/71/L.13. L'Italie est l'un des auteurs du projet de résolution et s'associe à la déclaration faite par l'Observateur permanent de l'Union européenne.

La Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan a été un rendez-vous très important pour renouveler le partenariat entre l'Afghanistan et la communauté internationale, un partenariat indispensable pour assurer le développement futur, la croissance et la prospérité durables du pays et en particulier du peuple afghan. Nous savons tous combien cet objectif est ambitieux, mais les enjeux sont élevés et l'Afghanistan ne peut se permettre d'échouer sur la voie de la réforme. À cette fin, la détermination et l'efficacité de l'action du Gouvernement d'union nationale sont essentielles. Au cours des deux premières années de son mandat, le Gouvernement a obtenu plusieurs résultats encourageants, mais il est absolument nécessaire que d'autres mesures concrètes soient prises sur cette voie. La cohésion parmi ses dirigeants et le sens des responsabilités de toutes les institutions afghanes, à cet égard, ne sont pas une option, mais une condition incontournable.

La relation de solidarité entre la communauté des donateurs et l'Afghanistan qui a été renouvelée à Bruxelles – et, avant cela, à Tokyo et à Londres – est fondée sur cette hypothèse. Autrement dit, le Cadre de responsabilité mutuelle doit être pleinement respecté afin de pouvoir proclamer le succès des programmes de réforme et de développement ambitieux du Gouvernement afghan. Nous devons donc tout mettre en œuvre pour combattre la corruption, qui représente un obstacle de taille sur la voie du développement et qui suscite une dangereuse méfiance du grand public à l'égard des institutions nationales. La réforme électorale doit être achevée et la gouvernance économique rendue plus efficace. Et une priorité essentielle consiste à améliorer la condition des femmes afghanes en

promouvant leurs droits et leur autonomisation dans tous les secteurs et à tous les niveaux de la société. Nous nous félicitons que le Gouvernement afghan ait exprimé son ferme attachement à ces objectifs et il peut continuer de compter sur notre plein appui à ses mesures. L'Italie a récemment renouvelé son soutien concret lors de la Conférence de Bruxelles.

Les conditions en matière de sécurité sont un facteur décisif pour relever le défi de la préservation et du développement des progrès réalisés ces 15 dernières années en Afghanistan. Aujourd'hui, les forces de défense et de sécurité afghanes prennent une part extrêmement active dans la lutte contre les agissements de groupes d'insurgés terroristes hostiles qui font de plus en plus de victimes civiles et entraînent une augmentation du nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Dans ce contexte difficile, l'Italie fournit un appui concret aux efforts faits par le Gouvernement afghan pour parvenir à la sécurité et à la stabilité dans le pays. Au Sommet de Varsovie de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), nous avons réaffirmé, avec nos partenaires de l'OTAN, notre volonté d'aider les forces de défense et de sécurité afghanes à améliorer leurs capacités, grâce à notre rôle de nation-cadre dans le contexte de la mission Soutien résolu. Pour assurer une paix durable en Afghanistan, la quête de la réconciliation nationale reste l'objectif politique principal.

Le début d'un éventuel processus de paix bénéficierait certainement d'un cadre de coopération et de convergence parmi ceux qui peuvent jouer un rôle positif pour atteindre cet objectif. Nous devons donc renouveler les efforts diplomatiques afin que, en particulier, une collaboration constructive entre les principales parties prenantes régionales puisse faciliter notablement la mise en place des conditions nécessaires à un processus de paix et déclencher un cycle vertueux de stabilité et de développement, au profit de l'Afghanistan et de l'ensemble de la région.

M. Moustafa (Égypte) (*parle en arabe*) : D'entrée de jeu, l'Égypte se félicite de l'adoption par consensus du projet de résolution annuel intitulé « La situation en Afghanistan » (A/71/L.13), qui est très important. Comme toujours, nous réaffirmons l'importance du rôle central joué par l'Assemblée générale et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan tandis que ce pays avance vers un avenir plus brillant et plus prospère. L'Asie centrale et le Moyen-Orient ont des intérêts communs et un même besoin de stabilité.

L'Égypte a toujours appuyé le Gouvernement afghan dans sa lutte contre le terrorisme et dans ses efforts visant à établir sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire. Nous soutenons aussi les efforts politiques et sociaux entrepris par les autorités afghanes pour instaurer la sécurité sur tout le territoire et réaliser le développement et atteindre la prospérité pour l'ensemble de la population afghane.

Le trafic de drogues menace incontestablement la stabilité et la sécurité en Afghanistan et dans toute l'Asie centrale. Il faut donc coordonner étroitement les efforts menés aux niveaux régional et international pour lutter contre ce fléau, y compris ceux des autorités afghanes. Ces efforts sont un élément essentiel de la lutte contre le terrorisme, car le trafic de drogues est l'une des principales sources de financement des groupes terroristes et des milices armées. Dans ce contexte, nous saluons les efforts déployés par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et les organes régionaux compétents pour aider l'Afghanistan à résoudre ce problème qui entrave les efforts de réalisation de la paix et du développement dans l'ensemble de l'Asie centrale.

La communauté internationale est bien consciente de la menace croissante qui plane sur l'Afghanistan du fait de la présence dans ce pays de l'État islamique d'Iraq et du Levant (Daech), un groupe terroriste qui a étendu ses tentacules dans la partie est du pays. Dans le contexte des stratégies nationales et internationales de lutte contre le terrorisme, celle-ci doit être menée contre ce phénomène et cette présence où qu'ils se trouvent. Bien qu'elle n'en tire aucun avantage direct, l'Égypte est prête à contribuer à la formation spécialisée de la force de police afghane, afin d'aider à instaurer la paix et la stabilité dans l'ensemble du pays en fournissant une assistance aux forces nationales de sécurité dans leur lutte contre les groupes terroristes. Nous espérons pouvoir établir des programmes de coopération tripartite, en vertu desquels des donateurs fourniraient le financement nécessaire pour prendre en charge les dépenses de la formation spécialisée en matière de sécurité que je viens d'évoquer.

L'Égypte se félicite des initiatives régionales qui s'intensifient dans ce domaine, en particulier les décisions au Processus d'Istanbul sur la sécurité et la coopération au cœur de l'Asie, et les efforts régionaux et mesures de l'Organisation de Shanghai pour la coopération. Nous saluons aussi les résultats positifs de la Conférence ministérielle sur l'Afghanistan,

tenue le mois dernier à Bruxelles, dont le but était de renforcer la coopération pour faire face à la menace en matière de sécurité dans cette partie stratégique du monde. Nous soulignons que les intérêts de l'Asie centrale et du Moyen-Orient sont inextricablement liés et que nous souhaitons vivement continuer de soutenir l'Afghanistan, dans la recherche de la pérennisation de la sécurité et de la stabilité dans les deux régions. Nous continuerons d'appuyer le travail du Gouvernement afghan.

Enfin, l'Égypte, qui suit de près l'évolution de la situation politique et sécuritaire en Afghanistan, est fermement convaincue qu'elle doit épauler le processus de renforcement des capacités dans ce pays, qui a beaucoup souffert pendant des décennies. Nous souhaitons soutenir le Gouvernement afghan tandis qu'il relève le défi difficile de l'établissement de la paix, de la stabilité, de la sécurité et du développement durable sur l'ensemble de son pays.

M. Bin Momen (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Le Bangladesh se félicite des efforts soutenus qui sont déployés pour l'avènement de la paix et du développement durables en Afghanistan, lesquels méritent un appui constant et important de la communauté internationale. Mon pays salue les engagements stipulés dans le Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et le Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie, comme convenu à la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, tenue le mois dernier. Nous pensons que ces documents de politique générale tournés vers l'avenir peuvent aider à promouvoir davantage de partenariats internationaux en vue de la paix et de la prospérité durables en Afghanistan.

Ma délégation se félicite de la déclaration faite ce matin par l'Ambassadeur et Représentant permanent de l'Afghanistan, dans laquelle il a réaffirmé l'attachement de son gouvernement à œuvrer en vue d'un processus de paix et de développement dirigé et contrôlé par les Afghans, et centré sur la sécurité nationale, le renforcement des institutions démocratiques et le développement durable. Le Bangladesh félicite le Gouvernement d'unité nationale afghan pour son ferme engagement de faire avancer son programme de réforme politique, notamment grâce à la réforme électorale, la lutte contre la corruption, la promotion des droits de l'homme et la protection des civils.

Le Bangladesh partage les préoccupations relatives aux menaces continues posées par les terroristes et les extrémistes violents, qui revêtent

différentes formes. Il est essentiel que les groupes terroristes internationaux et les combattants terroristes étrangers soient privés de la possibilité de prendre pied en Afghanistan et d'exercer ainsi leur influence dans toute la région. Nous invitons les différentes initiatives régionales et plurilatérales, notamment le Groupe de coordination quadrilatérale, à œuvrer en vue d'un programme commun pour contrer efficacement les menaces du terrorisme et de l'extrémisme violent, existantes et celles qui se font jour en Afghanistan. Nous réitérons qu'il est absolument nécessaire de lutter contre la criminalité transnationale organisée, en particulier le trafic illicite de stupéfiants, en renforçant la coopération régionale en matière de surveillance, de renseignement, d'enquêtes et de poursuites.

Le Bangladesh prend note des progrès faits dans le renforcement du recrutement, des compétences et du moral des Forces nationales de sécurité afghanes et salue leur détermination à assumer leurs responsabilités face à des défis de taille. Nous saluons les contributions multisectorielles faites par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour renforcer les secteurs sécuritaire, répressif et judiciaire. Nous saluons aussi les engagements pris au Sommet de l'OTAN de Varsovie en vue de renforcer, d'équiper, de financer et d'améliorer la capacité opérationnelle des Forces de sécurité afghanes, et soulignons qu'il importe que ces engagements soient concrétisés.

Nous restons préoccupés par les menaces disproportionnées de violence auxquelles sont exposés les femmes et les enfants en temps de conflit, notamment de la part de terroristes. Nous demandons instamment à la communauté internationale d'aider l'Afghanistan à contrer les menaces posées par les engins explosifs improvisés et les restes explosifs de guerre.

Sous la conduite de la Première Ministre Sheikh Hasina, le Bangladesh continue d'attacher la plus haute priorité à l'élargissement et à l'approfondissement des relations avec nos voisins de la région de l'Asie du Sud. Nous pensons qu'il faut que le potentiel stratégique qu'a l'Afghanistan de servir de pôle régional de connexion soit exploité avec l'aide de tous les pays de la région. Cela pourra aider à rétablir les liaisons historiques à travers l'ensemble de nos territoires et offrir d'autres possibilités de développement aux 2 milliards d'habitants de l'Asie du Sud.

Le Bangladesh estime être un potentiel partenaire de développement de l'Afghanistan et reste disposé à partager ses propres expériences en matière de

développement. Nous sommes prêts à aider l'Afghanistan dans des domaines comme l'autonomisation des femmes, l'enseignement non scolaire, les soins de santé de proximité, l'eau et l'assainissement, la mise en valeur des ressources humaines, la réforme du système judiciaire et les programmes sociaux et humanitaires. Le Bangladesh est aussi disposé à élaborer des programmes adaptés de formation et de renforcement des capacités pour les professionnels et experts afghans dans des domaines tels que la réforme du secteur bancaire et financier, la gestion des catastrophes, la vulgarisation agricole et l'épanouissement des jeunes, l'accent étant mis sur l'éducation technique et professionnelle. Nous avons proposé d'assurer une formation au personnel de police – hommes et femmes –, notamment en matière de maintien de la paix. Nos deux pays s'attachent actuellement à élaborer et à développer des accords institutionnels portant notamment sur les consultations entre ministères des affaires étrangères, les échanges commerciaux et culturels, la facilitation de la délivrance des visas et les services aériens. Le Bangladesh offre aux étudiants afghans un certain nombre de bourses de médecine et d'autres spécialités.

Le Comité du Bangladesh pour le progrès rural, la plus importante organisation non gouvernementale au Bangladesh, est à pied œuvre depuis plusieurs années en Afghanistan, où elle contribue aux efforts de développement en cours. Son personnel travaille dans les 34 provinces du pays et offre des services à des millions d'Afghans grâce à ses 389 bureaux. Le Comité du Bangladesh pour le progrès rural dispense aussi une formation aux fonctionnaires afghans dans différents secteurs, et notre gouvernement appuie activement la contribution du Comité du Bangladesh pour le progrès rural au développement et aux efforts de reconstruction de l'Afghanistan.

Le Bangladesh remercie la délégation allemande d'avoir facilité l'action sur le projet de résolution A/71/L.13 sur la situation en Afghanistan, et réitérer notre appui à ce texte.

M. Dehghani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : J'aimerais commencer par remercier l'Allemagne d'avoir piloté les négociations sur le projet de résolution A/71/L.13.

Comme c'est le cas depuis des années, les groupes terroristes ont poursuivi leurs activités subversives et criminelles en Afghanistan tout au long de l'année écoulée. Mon peuple et mon gouvernement condamnent fermement les auteurs des atrocités barbares qui ont

abouti au bombardement de manifestations pacifiques et de rassemblements religieux le 23 juillet et à la mi-octobre, faisant des centaines de morts et de blessés parmi les civils. En commettant ces crimes, les groupes terroristes, avec à leur tête les Taliban, Al-Qaida, Daech et les entités qui leur sont affiliées, font tout ce qui est en leur pouvoir pour éviter tout retour à la normale et empêcher le pays de poursuivre sur la voie de la paix et du développement.

Mon gouvernement continue de réaffirmer son appui à tout processus de paix dirigé par les Afghans, prend acte des pourparlers de paix entre le Gouvernement afghan et les Taliban et déplore l'incertitude qui continue de prévaloir à cet égard. Dans le même temps, nous condamnons toute coopération avec les Taliban, car nous pensons qu'elle les encourage ainsi que d'autres groupes terroristes dans leur comportement odieux et s'avérera préjudiciable aux efforts visant à instaurer la paix et la stabilité en Afghanistan.

L'Iran continue d'alerter sur l'apparition en Afghanistan de Daech et des entités qui lui sont affiliées. Le 23 juillet, nous avons été les témoins de l'incident le plus meurtrier que l'ONU ait enregistré depuis 2001 – un attentat terroriste contre une manifestation de la minorité chiite hazara, revendiqué par le soi-disant État islamique d'Iraq et du Levant – province du Khorassan. Ce groupe et un éventail d'autres groupes terroristes et extrémistes, comme le Mouvement islamique d'Ouzbékistan au nord et le Mouvement islamique du Turkestan oriental représentent une menace émergente à la sécurité en Afghanistan.

Nous appuyons le Gouvernement d'unité nationale afghan, en tant qu'il est en première ligne de la lutte contre le terrorisme et s'efforce de stabiliser la situation dans le pays et de maintenir les rangs unis dans le cadre de cette lutte. Il est impératif que la communauté internationale reste ferme dans son appui au Gouvernement d'unité nationale afghan, car cela continue d'être indispensable si nous voulons mener à bon terme la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme et relever les défis d'ordre sécuritaire, économique et politique.

Aujourd'hui, comme par le passé, le renforcement de notre coopération avec l'Afghanistan reste une priorité pour mon gouvernement, en tant que moyen de consolider la paix et la stabilité économique dans la région. Au cours de la dernière décennie, l'Iran a dépensé plusieurs millions de dollars et déployé des experts pour aider l'Afghanistan à mener à terme des

centaines de projets, allant de l'infrastructure à la formation et au renforcement des capacités dans le domaine des ressources humaines, en particulier par le biais de centaines de bourses scolaires offertes chaque année.

Comme suite à l'accord trilatéral conclu entre l'Iran, l'Afghanistan et l'Inde pour développer le port iranien de Chabahar, des réunions de coordination pertinentes au niveau des gouverneurs des provinces frontalières ont eu lieu les 25 et 26 juillet pour discuter de la sécurité et des nouvelles possibilités commerciales offertes par le port. Le Vice-Ministre afghan des affaires étrangères s'est rendu à Téhéran le 3 août pour des discussions sur le commerce, l'infrastructure et la présence de ressortissants afghans en Iran, et le Conseiller afghan à la sécurité nationale s'est rendu en Iran les 6 et 7 août pour discuter de la sécurité aux frontières et évoquer la lutte contre l'extrémisme violent. La Commission économique mixte afghano-iranienne a tenu sa cinquième réunion le 10 août à Téhéran. L'Iran et l'Afghanistan sont déterminés aussi à accroître leur interconnexion de leurs réseaux de transport, l'accent étant mis sur la voie ferrée Khaf-Herat, sur le projet de ligne de chemin de fer longue de plus de 125 kilomètres à Farah et sur la construction d'un deuxième pont sur le fleuve Hirmand.

Les stupéfiants continuent de faire peser une véritable menace sur cette région et sur beaucoup d'autres régions du monde. C'est un problème très grave pour mon gouvernement et pour la société iranienne, comme il l'est pour de nombreux autres gouvernements et sociétés. Nous sommes d'avis que la communauté internationale doit le combattre de manière sérieuse et globale. Toute progression du phénomène des stupéfiants résulte de l'insécurité et de la pauvreté. Un soutien et un engagement robustes de la part des donateurs internationaux, des autorités afghanes et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime sont indispensables pour venir à bout de la menace des stupéfiants, en tant que problème social et de santé et, surtout, en tant que principale source de revenus pour les groupes extrémistes et terroristes.

L'Iran continue de participer aux travaux de la Commission d'examen tripartite de l'action des Nations Unies en Afghanistan afin de planifier le rapatriement librement consenti et progressif des réfugiés afghans, dans la sécurité et la dignité. Nous accueillons favorablement tout effort contribuant à surmonter les obstacles actuels, y compris les principaux problèmes de

réintégration rencontrés par les rapatriés, et à formuler une stratégie globale de rapatriement librement consenti et de réintégration. Pour réussir les rapatriements librement consentis, il faut d'abord et avant tout répondre aux besoins justifiés des réfugiés rapatriés en Afghanistan, et mobiliser un nouvel appui international à cette fin.

En attendant, nous continuons d'aider des centaines de milliers de réfugiés afghans en Iran et de leur donner accès à l'éducation et aux services médicaux. L'an dernier, 386 000 étudiants afghans ont été inscrits dans nos écoles et universités, indépendamment de leur statut juridique. En outre, nous continuons d'offrir soins de santé et services médicaux à des centaines de milliers de réfugiés afghans chaque année. Dans certaines régions, les réfugiés afghans qui bénéficient de ces services sont même plus nombreux que les Iraniens.

L'Iran continue d'apporter son plein appui à la promotion de la sécurité, de la stabilité et d'un développement global et durable en Afghanistan, car nous estimons qu'un Afghanistan vivant dans la paix et la sécurité contribuera énormément à la sécurité de nos frontières et de notre région. Nous appuyons les efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et les divers organismes des Nations Unies pour fournir à l'Afghanistan une aide au développement et à la reconstruction, grâce à un véritable engagement de l'ONU en faveur d'un partenariat durable avec l'Afghanistan, tel qu'indiqué dans le rapport final de la Commission d'examen tripartite de l'action des Nations Unies en Afghanistan. Nous devons mettre à profit le mandat de la MANUA et ses fonctions de bons offices pour renforcer les institutions et les capacités nationales dans les domaines d'action prioritaires, à la demande du Gouvernement.

M. Sadykov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : En premier lieu, nous remercions la délégation allemande d'avoir facilité les négociations sur le projet de résolution A/71/L.13, consacré à l'Afghanistan. En tant que promoteur de ce projet de résolution, le Kazakhstan renouvelle son engagement inébranlable à consolider la paix, la sécurité et le développement en Afghanistan. Nous sommes convaincus que cela finira par renforcer la stabilité dans la région, dont l'Afghanistan est une composante intégrante et extrêmement importante.

Ma délégation prend acte du rôle important que jouent l'ONU et les parties prenantes régionales et internationales en fournissant une assistance internationale à l'Afghanistan. Elle salue donc les

efforts déployés par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, ainsi que par les organisations régionales, pour assurer la stabilité économique, le développement pacifique, l'état de droit et la bonne gouvernance en Afghanistan.

Le Gouvernement kazakh a toujours contribué à la paix, à la reconstruction et au renforcement des capacités en Afghanistan. Il s'est engagé à accroître sa coopération avec d'autres acteurs, ainsi qu'avec le Gouvernement du pays, pour ce qui concerne les travaux d'édification de l'État sur fond de progrès politique, économique et social. Nous sommes donc favorables au Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan et au Cadre de responsabilité mutuelle en vue de l'autonomie, qui s'emploient à mettre en place des réformes structurelles et à installer un gouvernement responsable et efficace, comme convenu lors de la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, tenue le mois dernier. Nous sommes intimement convaincus que le riche potentiel de l'Afghanistan -ses ressources humaines autant que naturelles - fera de cet État un acteur clef de la région. C'est pourquoi nous appelons la communauté internationale à appuyer tous les efforts visant à assurer sa stabilité, de manière qu'il puisse attirer les investissements étrangers et relancer ainsi son économie.

Les menaces que font peser les groupes extrémistes dans la région nous obligent à renforcer notre appui aux Forces de défense et de sécurité afghanes et au Gouvernement afghan. Nous sommes convaincus que la lutte contre le trafic de drogues - l'une des principales sources de financement du terrorisme - sera efficace non seulement grâce à une coopération accrue entre nos services de répression, mais aussi grâce à des mesures incitant à cultiver d'autres produits agricoles que le pavot en Afghanistan. Nous appuyons les efforts consentis par le Centre régional d'information et de coordination pour l'Asie centrale pour la lutte contre le trafic de stupéfiants, de substances psychotropes et de leurs précurseurs, et nous appelons les États Membres à lui apporter leur coopération étroite.

Le Kazakhstan a été l'un des premiers pays à appuyer le Réseau de Distribution Nord, la nouvelle initiative Route de la soie et la Ceinture économique de la Route de la soie, mise en œuvre dans le cadre du Programme de coopération économique régionale d'Asie centrale de la Banque asiatique de développement. Nous sommes convaincus que cela offrira un meilleur accès aux investisseurs étrangers en Afghanistan et créera

des conditions extérieures favorables à la croissance économique du pays.

À cet égard, nous nous félicitons que la communauté internationale reste déterminée à appuyer la stabilité et le développement de l'Afghanistan, ainsi que l'amélioration constante des relations et des échanges entre l'Afghanistan et ses voisins. Nous soutenons le Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » sur la sécurité et la coopération régionales pour la paix et la stabilité en Afghanistan. Nous sommes convaincus qu'une coopération renforcée des organisations régionales contribuera à la paix, à la sécurité et au développement de l'Afghanistan.

En coopération avec le Japon et le Programme des Nations Unies pour le développement, nous avons commencé, en août 2016, à fournir un appui politique et un renforcement des capacités pour promouvoir l'égalité des sexes en Afghanistan. Sur le plan bilatéral, nous fournissons une aide humanitaire et une assistance technique au pays, et avons mis en place à l'intention de milliers d'étudiants afghans un vaste programme de bourses d'études, afin qu'ils puissent étudier la médecine, les sciences, l'ingénierie et l'administration publique dans les universités du Kazakhstan.

Enfin, je tiens à réitérer l'appui sans faille du Kazakhstan à l'Afghanistan et à sa volonté de continuer d'avancer sur la voie de la stabilité, de la sécurité et d'un développement économique durable.

M. Musayev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à remercier le Président d'avoir convoqué cette séance plénière. Nous remercions également le Représentant permanent de l'Afghanistan de la déclaration qu'il a prononcée, et la délégation allemande d'avoir facilité les négociations sur le projet de résolution A/71/L.13, consacré à la situation en Afghanistan, que l'Azerbaïdjan est heureux de co-parrainer.

L'Azerbaïdjan salue les efforts que déploie le Gouvernement d'unité nationale afghan pour mettre en œuvre les réformes politiques, économiques et sociales et s'attaquer aux difficultés complexes auxquelles le pays est confronté sur le plan de la sécurité. Il faut préserver les progrès accomplis jusqu'ici, ce qui exige une détermination forte de la part de l'Afghanistan comme de ses partenaires internationaux.

L'Azerbaïdjan continuera d'appuyer la stabilisation, la reconstruction pacifique et le développement de l'Afghanistan, en coopérant avec le

pays au plan bilatéral et dans les enceintes régionales et internationales multilatérales idoines. L'Azerbaïdjan, qui participait à la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) pratiquement depuis ses débuts, a régulièrement renforcé sa contribution militaire à celle-ci. Parmi nos autres efforts, nous apportons également à l'Afghanistan une assistance dans les domaines militaire, de la sécurité, du déminage, de l'application des lois et de l'éducation, entre autres, tout en poursuivant notre contribution à la mission Soutien résolu, à laquelle nous fournissons des contingents et apportons une aide en matière de transport multimodal, de transit, de formation et de financement.

Le 7 septembre, le Président azerbaïdjanais a entériné un accord prévoyant une assistance militaire entre les Gouvernements azerbaïdjanais et afghan. L'Azerbaïdjan participe, au plan international et régional, aux initiatives politiques pertinentes visant à promouvoir la paix et la stabilité en Afghanistan, notamment au Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie ». Nous appuyons également les efforts déployés par l'Afghanistan pour s'intégrer dans l'économie régionale et mondiale et relancer le commerce avec les pays voisins et au-delà grâce à une connectivité régionale accrue.

Au fil des ans, l'Azerbaïdjan a renforcé sa coopération régionale et mis en place des infrastructures transrégionales dotées de capacités multimodales le long des axes est-ouest et nord-sud. Le port de commerce maritime international de Bakou et la ligne de chemin de fer Bakou-Tbilissi-Kars, qui est maintenant presque achevée – projets auxquels participent les pays d'Asie centrale – permettront de développer plus encore les capacités de transport et de transit à la disposition de l'Afghanistan et d'autres pays de la région.

Le bien-être et la prospérité de l'Afghanistan, la croissance économique et la coopération régionale sont interdépendants et tributaires de la situation en matière de sécurité dans le pays et la région. Il est de la plus haute importance que nous démontrions notre détermination et notre ferme volonté de continuer à nous attaquer de concert aux problèmes de sécurité auxquels le pays continue de se heurter, et d'intensifier la coopération régionale à cette fin. Le renforcement du dialogue et de la coopération entre l'Afghanistan et ses voisins immédiats ainsi qu'avec d'autres partenaires régionaux sur un large éventail de questions – notamment la paix et la réconciliation, la sécurité régionale, le développement économique et l'aide humanitaire – est essentiel pour un

avenir pacifique et stable du pays et de la région. La poursuite de l'assistance et de l'engagement régionaux et internationaux en faveur de l'Afghanistan est indispensable pour qu'il puisse réaliser son aspiration à instaurer une paix, une stabilité et une prospérité durables.

Pour terminer, je voudrais réitérer l'appui de l'Azerbaïdjan à la souveraineté, à l'intégrité territoriale et à l'unité de l'Afghanistan. Nous souhaitons au Gouvernement afghan plein succès dans ses efforts pour assurer un avenir prospère, pacifique et unifié à son pays.

M. Panayotov (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer ma reconnaissance au Président pour avoir convoqué cet important débat annuel sur la situation en Afghanistan, ainsi qu'à la Mission permanente de l'Allemagne pour tous ses efforts, qui ont abouti au projet de résolution consensuel A/71/L.13 que la Bulgarie a coparrainé. Je remercie également le Représentant permanent de l'Afghanistan, l'Ambassadeur Saikal, et son équipe du rôle actif qu'ils ont joué pour parvenir à un consensus sur la résolution.

La Bulgarie s'associe à la déclaration faite au nom de l'Union européenne et de ses États membres.

Nous nous faisons l'écho de l'accent mis sur les deux conférences internationales importantes qui ont eu lieu en 2016 : le Sommet de l'OTAN à Varsovie en juillet et la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan en octobre. Ces deux conférences ont reconfirmé notre engagement en faveur de l'Afghanistan au-delà de 2016, que ce soit sur le plan militaire, politique ou par le biais de l'aide au développement. Le Sommet de Varsovie a envoyé un message clair de continuité de la part des alliés et des partenaires opérationnels de l'OTAN au sujet de la poursuite de leur appui à la sécurité et à la stabilité à long terme de l'Afghanistan. La Bulgarie reste attachée aux efforts de l'OTAN en Afghanistan, notamment en participant à la mission Soutien résolu au-delà de 2016 à hauteur des effectifs actuels et dans les mêmes lieux, ainsi que par le biais de contributions financières au Fonds d'affectation spéciale pour l'Armée nationale afghane pour la période 2018-2020.

La Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan a offert une autre occasion précieuse de réaffirmer les engagements du Gouvernement afghan en matière de réforme et de stabilisation et d'entériner le Cadre national pour la paix et le développement. À Bruxelles,

nous avons réaffirmé notre appui politique et financier à la reconstruction et au développement durable de l'Afghanistan jusqu'en 2020, à hauteur ou presque des montants actuels, en fonction du rythme des réformes en Afghanistan et dans le respect du principe de responsabilité mutuelle. Préserver l'unité au sein du Gouvernement afghan sera d'une importance critique pour assurer la stabilité politique du pays et honorer les engagements pris à Bruxelles.

Le processus de paix et de réconciliation reste une condition préalable essentielle à l'instauration d'un Afghanistan sûr et stable. Nous nous félicitons de l'accord conclu entre les autorités afghanes et Hezb-i-Islami et espérons qu'il pourra encourager d'autres groupes à participer à des pourparlers de paix constructifs menés et contrôlés par les Afghans. La coopération régionale est également primordiale, car aucun progrès durable ne peut être réalisé dans le processus de reconstruction et de réforme si l'Afghanistan et les acteurs régionaux n'œuvrent de concert pour résoudre les problèmes existants et développer des liens mutuellement bénéfiques.

La Bulgarie envisage de renforcer sa participation aux initiatives visant à lutter contre les causes profondes des conflits et des migrations depuis l'Afghanistan. Nous estimons que ce problème doit être traité par le biais d'une plus grande coopération dans le domaine du contrôle et de la gestion des flux de migrants. La Bulgarie attache une grande importance à l'Action conjointe pour le futur sur les questions migratoires Union européenne-Afghanistan, un important document politique qui ouvrira la voie à la recherche d'une solution au problème des migrations.

La Bulgarie est un partenaire de longue date de l'Afghanistan, ayant apporté une contribution notable dans les domaines de la sécurité, de la justice et du développement. Dans le cadre de notre aide publique au développement, nous continuons de soutenir l'Afghanistan, l'un de nos principaux pays partenaires, afin d'accroître ses capacités administratives, lutter contre le trafic de drogues en formant des policiers afghans et protéger les droits des femmes et des enfants – autant d'aspects cruciaux d'un développement

socioéconomique durable de l'Afghanistan. À la Conférence de Bruxelles sur l'Afghanistan, la Bulgarie a annoncé qu'elle envisageait de nouveaux projets et engagements bilatéraux au-delà de 2016. Nous continuerons d'appuyer l'Afghanistan et son peuple dans le même esprit de partenariat.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Nous avons entendu le dernier orateur dans le débat sur cette question.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/71/L.13, intitulé « La situation en Afghanistan ».

Je donne la parole au représentant du Secrétariat.

M. Nakano (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : Je voudrais annoncer que, depuis la présentation du projet de résolution A/71/L.13, outre les délégations énumérées dans le document, les pays suivants se sont également portés coauteurs : Albanie, Andorre, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Égypte, Émirats arabes unis, ex-République yougoslave de Macédoine, Finlande, France, Grèce, Indonésie, Israël, Japon, Kazakhstan, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, les États fédérés de Micronésie, Monaco, Mongolie, Monténégro, Nouvelle-Zélande, Pakistan, République de Corée, République dominicaine, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine.

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/71/L.13. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite l'adopter?

Le projet de résolution A/70/L.13 est adopté (résolution 71/9).

Le Président par intérim (*parle en espagnol*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en ainsi terminé avec son examen du point 36 de l'ordre du jour?

Il en est ainsi décidé.

La séance est levée à 13 heures.